

**Lutte  
Ouvrière  
à  
1 €**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1745 - 4 janvier 2002 - prix : 1 euro (6,56 francs)

**Passage à l'euro en 2002**

**IMPOSONS  
AUX CAPITALISTES  
DE PASSER  
À LA CAISSE !**

**Crise en Argentine**

**DE LA RUA CHASSÉ PAR LA RUE...  
SON SUCCESSEUR AUSSI !**



(page 16)



## SOMMAIRE

### Leur société

- 4 - Passage à l'euro
  - Aubry et les 35 h
  - Double peine
- 5 - Augmentation du chômage
  - Air Lib
  - Les 35h dans les petites entreprises
- 10 - Logement

### Tribune

- 6 - Argentine: la révolte peut-elle devenir révolution?

### Hôpitaux

- 6 - CHU de Rennes
  - Hôpital de Dunkerque
- 7 - Hospices civils de Lyon; Centres de Santé de Vaulx-en-Velin (Rhône); Calais
- 10 - CHU de Clermont-Ferrand

### Dans le monde

- 8 - Allemagne: la prostitution
  - Elf au Congo
- 9 - Russie
- 16 - Argentine

### Dans les entreprises

- 10 - Mc Donald's Paris
  - P&O Stena Lines, Ferry Transmanche - Calais
- 12 - DDE Grenoble
  - La Poste - Paris 20<sup>e</sup>
  - SNCF - Lyon
  - Citroën région parisienne
- 13 - Carrefour - Vénissieux (Rhône)
  - CAF de la région parisienne
  - Alcatel (Seine-Maritime)
- 14 - Renault Flins
  - RVI - Saint-Priest (Rhône)

### Municipalités

- 11 - Tours; Colombes; Gennevilliers; Arras

### Il y a dix ans

- 15 - Décembre 1991: l'Union soviétique disparaissait

### Lire

- 15 - Réédition: *La Mère* de Maxime Gorki

# Réunions publiques avec Arlette LAGUILLER

## À BREST

Mardi 8 janvier à 20h30  
Salle du cinéma Mac-Orlan  
Rue de la Porte

## À LONGWY

Dimanche 13 janvier à 16h  
Salle Edouard-Legras  
Hôtel de Ville  
Place Leclerc, Longwy-Bas

## À HAGUENAU

Lundi 14 janvier à 20h  
Salle de la Douane  
16, Place d'Armes

## À SAINT-DIZIER

Mardi 15 janvier à 20h  
Salle du Palace

## À FORBACH

Mercredi 16 janvier à 18h30  
Centre européen de Congrès  
Le Burghof, 15, rue du Parc

## À CHALON-SUR-SAÛNE

Judi 17 janvier à 20h30  
Maison des syndicats  
Place Mathias

## À NEVERS

Vendredi 18 janvier à 20h30  
Maison des Montots  
Route de Marzy (face aux Impôts)

## À BOURG-EN-BRESSE

Samedi 19 janvier à 17h  
Salle du Vox  
11, rue Paul-Pioda

## À TOULON

Dimanche 20 janvier à 15h30  
Palais des Congrès Neptune  
Place de Besagne  
(près du centre Mayol)

## À MAUBEUGE

Mardi 22 janvier à 20h  
Salle des fêtes de Sous-le-Bois  
Place de l'Industrie

## À NARBONNE

Mercredi 23 janvier à 20h30  
Salle Elie-Sermet  
Palais du Travail  
Boulevard Frédéric-Mistral

## À ÉVREUX

Judi 24 janvier à 20h  
Salle Jules-Janin  
Bld Jules-Janin  
(Face à la maternité de l'hôpital)

## À NOS ABONNÉS

À partir de ce premier numéro de l'année 2002, le prix de notre hebdomadaire est notablement abaissé, de 9 francs précédemment (soit 1,37 euro) à 1 euro (soit 6,56 F).

En même temps, le prix de l'abonnement annuel, pour la France, est porté de 300 F (45,73 euros) à 35 euros (229,58 F).

Bien entendu, tous nos abonnés actuels verront leur abonnement prolongé pour tenir compte de cet abaissement du prix, au prorata de la durée d'abonnement restante au 1<sup>er</sup> janvier.

Lutte Ouvrière

## À BRIVE

Samedi 26 janvier à 18h  
Salle Dumazaud - Rue de Selves  
(derrière Maison des syndicats)

## À VERDUN

Dimanche 3 février à 16h  
Foyer Jeanne-d'Arc  
60, avenue de la 42<sup>e</sup> division

## RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

4 janvier  
LAMOTTE-BEUVRON (Loir-et-Cher)

5 janvier  
BEAURAINS (Pas-de-Calais)  
CHANTELLE (Allier)

8 janvier  
NEUFCHATEAU (Vosges)

9 janvier  
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)

10 janvier  
ANICHE (Nord)  
GUERET (Creuse)  
LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS (Cher)  
LA SOUTERRAINE (Creuse)  
CAUSSADE (Tarn-et-Garonne)  
SEZANNE (Marne)  
GONCELIN (Isère)  
PONT-DE-ROIDE (Doubs)

11 janvier  
AILLY-SUR-SOMME (Somme)  
BRESSUIRE (Deux-Sèvres)  
LAMBALLE (Côtes-d'Armor)  
NANTERRE (Hauts-de-Seine)  
PERSAN (Val-d'Oise)  
BEGLES (Gironde)  
CHALAIS (Charente)  
GRENADE (Haute-Garonne)  
LEZIGNAN Corbières (Aude)

MARLE (Aisne)  
PLOERMEL (Morbihan)  
VALENTIGNEY (Doubs)  
BOLBEC (Seine-Maritime)

12 janvier  
BERGERAC (Dordogne)  
MONTDIDIER (Somme)  
SAINTES (Charente-Maritime)  
AUREILHAN (Hautes Pyrénées)  
DESERTINES (Allier)  
EPPEVILLE (Somme)  
LIMAY (Yvelines)  
MONTDIDIER (Somme)  
MONTMOREAU (Charente)  
PAU (Pyrénées-Atlantiques)  
SAINT-CALAIS (Sarthe)

14 janvier  
VILLENEUVE-D'ASCQ (Nord)

16 janvier  
LA MONTAGNE (Loire-Atlantique)  
RIVE-DE-GIER (Loire)  
SAINT-JEAN-BREVELAY (Morbihan)

17 janvier  
CONDE-SUR-NOIREAU (Calvados)  
DINAN (Côtes-d'Armor)  
GOURIN (Morbihan)  
LIGNY-EN-BARROIS (Meuse)  
OULCHY-LE-CHATEAU (Aisne)

SAVENAY (Loire-Atlantique)  
AUBERVILLIERS (Seine-St-Denis)  
BEAUCOURT (Territoire de Belfort)  
BORDERES-SUR-L'ECHEZ (Hautes-Pyrénées)  
DANGE SAINT-ROMAIN (Vienne)  
LA ROCHETTE (Savoie)  
LA TOUR DU PIN (Isère)  
RUELLE/LOUVRE (Charente)

18 janvier  
JOSSELIN (Morbihan)  
LORMONT (Gironde)  
MERVILLE (Nord)  
NOGENT-SUR-SEINE (Aube)  
CADILLAC (Gironde)  
CHATEAU-GONTHIER (Mayenne)  
CHELLES (Seine-et-Marne)  
NOGENT-LE-ROTRON (Eure-et-Loir)  
RAMONVILLE (Haute-Garonne)  
ROMANS (Drôme)

19 janvier  
COSNE D'ALLIER (Allier)  
EBREUIL (Allier)  
THIERS (Puy-de-Dôme)

20 janvier  
IS-sur-TILLE (Côte-d'Or)  
LA NORDVILLE (Essonne)

21 janvier  
VILLAINES-LA-JUHEL (Mayenne)

22 janvier  
FONTENAY-LE-COMTE (Vendée)  
SENE (Morbihan)  
CANY BARVILLE (Seine-Maritime)  
CHENOVE (Côte-d'Or)

23 janvier  
LOCHES (Indre-et-Loire)  
POLIGNY (Jura)

24 janvier  
ALBERTVILLE (Savoie)  
BAYEUX (Calvados)  
COUHANS (Saône-et-Loire)  
EVRON (Mayenne)  
MENDE (Lozère)  
MORTEAU (Doubs)

25 janvier  
CHALINDREY (Haute-Marne)  
CRECY-SUR-SERRE (Aisne)  
LA COURONNE (Charente)  
UGINE (Savoie)  
VIENNE (Isère)

26 janvier  
GUINGAMP (Côtes-d'Armor)  
THORIGNY (Seine-et-Marne)  
CUSSET (Allier)  
FIRMINY (Loire)  
FLORAC (Lozère)  
VILLEFRANCHE-D'ALLIER (Allier)

## LUTTE OUVRIÈRE

**Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste**  
L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:  
**LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE**

### LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13200 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93160 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 095.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!** Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

### ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe, Afrique, Moyen-Orient, USA, Canada	60 €	30 €	15 €
Asie, Océanie, autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie, Océanie, autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: .....  
PRÉNOM: .....  
ADRESSE: .....  
CODE POSTAL et VILLE: .....  
COMPLÈMENT D'ADRESSE: .....  
Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: .....  
(rayer la mention inutile).  
Ci-joint la somme de: .....  
Règlement:  
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
- par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Éditorial

Passage à l'euro en 2002

# IMPOSONS AUX CAPITALISTES DE PASSER À LA CAISSE!

■ A entendre les dirigeants politiques, l'entrée dans l'année 2002 se serait faite en douceur, puisque le passage à l'euro se serait réalisé sans problème. Chirac d'un côté, Fabius de l'autre se sont autofélicités presque dans les mêmes termes de ce qu'ils considèrent comme une réussite. Comme si cette mesure, le passage à l'euro, était la clef, miraculeusement trouvée, de l'entrée d'un prétendu paradis qui garantirait le bonheur « de tous les Français » et que l'on évoque d'autant plus que l'on se rapproche des échéances électorales.

Certes, on devrait applaudir à l'idée que cette mesure puisse contribuer à effacer, ne serait-ce qu'un peu, des frontières surannées qui, par le passé, ont servi à dresser les peuples les uns contre les autres, parfois en les faisant s'affronter dans de sinistres boucheries. Mais, en l'occurrence, il ne s'agit nullement de cela. Cette nouvelle monnaie n'a pas été créée pour améliorer le sort des populations ni leurs relations. Pas plus en France, que dans ce semblant d'Europe qui usurpe ce nom, puisqu'elle ne concerne ni tout le continent ni même les quinze pays qui font partie de l'Union européenne. Cette décision monétaire, qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier, est uniquement destinée à essayer de réguler, bien laborieusement d'ailleurs, les relations économiques et financières entre les principales puissances capitalistes européennes et à tenter de les mettre en meilleure position face à la puissance dominante, les États-Unis et leur dollar. Une tentative dont on a déjà pu constater, depuis le lancement de l'euro en 1999, il y a

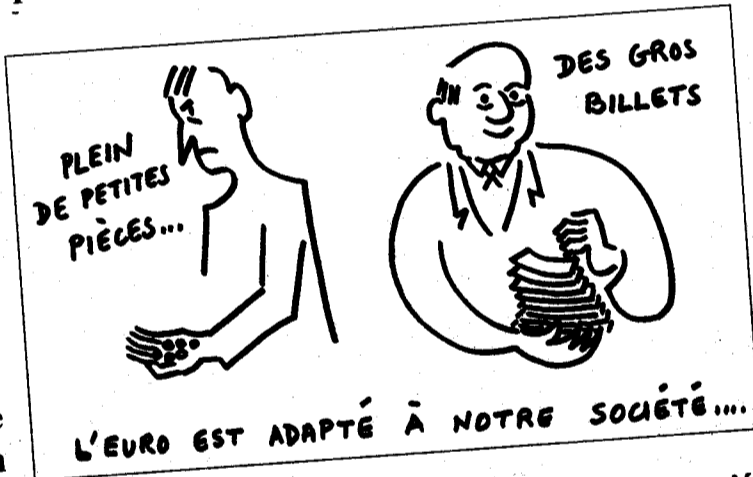
donc trois ans, ce qu'elle avait d'incertain.

Francs ou euros, les Français dont nous parlent les Chirac, Fabius, Jospin, Chevènement, Madelin, Bayrou, Le Pen et quelques autres, et dont ils se veulent les porte-parole, ne sont pas tous logés à la même enseigne, pas plus que les autres peuples qui auraient l'insigne privilège de résider dans un pays de la zone euro.

Car en France, comme ailleurs, il y a d'un côté une minorité d'exploiteurs,

aspects techniques du passage à l'euro ont un coût. C'est vrai. Mais, comme à chaque fois, ce seront les consommateurs, c'est-à-dire en majorité la population laborieuse, qui paieront ce coût. Et ni les salariés, ni les chômeurs, ni les retraités n'ont le pouvoir de répercuter sur leur salaire, leurs indemnités ou leur pension, le surcroît de leurs dépenses.

En 2002 comme en 2001, l'exploitation restera tout aussi rude, sinon plus ; le chômage va aller grandissant, comme l'annoncent de mois en mois les statistiques officielles, pourtant complaisantes à l'égard des autorités ; le nombre de mal-logés et de SDF ne se réduira pas. Bref, le fossé entre la fortune d'une minorité de riches et les conditions d'existence de la majorité de ceux qui, par leur travail, quand ils en ont encore un, font vivre et fonctionner toute la



de profiteurs, qui sont les véritables privilégiés, et qui continueront pour beaucoup à compter en dollars tout autant qu'en euros, suivant le pays où ils ont des comptes en banque. Et de l'autre côté, toutes origines confondues, il y a ceux qui, dans les usines, les bureaux, ou au chômage, restent au bas de l'échelle, et pour qui cette conversion monétaire ne mettra rien de plus dans l'escarcelle. Plutôt moins d'ailleurs, car ce changement de monnaie se traduira souvent par une augmentation des prix et des tarifs, quand cela n'a pas déjà été le cas par anticipation. Et pas seulement chez le boulanger, l'épicier ou le coiffeur du coin, mais aussi et surtout dans les grandes surfaces et sur les tarifs publics. On nous dit que les

société, continuera à se creuser. Mais 2002 peut être aussi l'année de l'élargissement, de la généralisation de la lutte des travailleurs, aussi bien ceux qui ont un travail que ceux qui l'ont perdu ou n'en trouvent pas, pour qu'enfin le rapport de forces s'inverse en faveur du monde du travail, pour qu'enfin on impose aux capitalistes, aux gros actionnaires, de payer sur leurs richesses la casse sociale dont ils sont seuls responsables.

Voilà notre espoir pour l'année qui commence. Voilà pourquoi nous agissons. Avec tous ceux qui refusent cette situation de plus en plus intolérable, ce système incohérent et injuste.



# L'EURO NE SUPPRIME PAS LES CONTRADICTIONS DES ÉTATS CAPITALISTES EUROPÉENS

Ce n'est nullement en fonction de l'intérêt des peuples européens qu'a été instituée la monnaie unique. La plupart du commerce extérieur des pays impérialistes européens s'effectuant en Europe même, l'existence de monnaies nationales, dont la valeur réciproque variait sans cesse, constituait une entrave au commerce intra-européen. Soumis à la spéculation monétaire, le prix d'un produit vendu dans un autre pays européen et donc sa rentabilité échappaient dans une large mesure au capitaliste producteur. C'est pour mettre fin à cette incertitude que la monnaie unique a pris corps. Après toutefois plus de 40 années de tractations.

Il s'agissait d'essayer de

concurrencer le dollar en faisant de l'euro une monnaie de paiement international, ainsi qu'une monnaie de réserve pour les banques centrales. La baisse de près de 25% de l'euro face au dollar depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999 a déjà montré les difficultés que rencontre cette ambition.

La naissance de l'euro est certes un pas en avant dans la construction de l'Europe, mais d'une Europe des capitalistes qui laisse entières les rivalités entre ces derniers. Elle ne signifie pas pour autant la naissance d'une « économie européenne » au sens où existe une économie américaine. Tout d'abord, la zone euro ne concerne que douze des quinze pays de l'Union européenne et un des trois principaux impérialismes

européens, la Grande-Bretagne, est restée pour l'instant à l'écart de l'euro.

D'autre part, contrairement aux Etats-Unis où la politique budgétaire est définie par l'Etat fédéral, les gouvernements en Europe ont conservé la maîtrise de leur politique budgétaire car chaque Etat européen tient à pouvoir, en toute indépendance, aider ses propres capitalistes.

Jusqu'à présent, les déficits budgétaires qui résultent de ces aides sont encadrés par des « pactes de stabilité » (Maastricht, Amsterdam) car, bien sûr, aucun Etat ne veut financer les déficits des autres Etats. Mais il n'est pas dit qu'avec la récession entamée, certains gouvernements nationaux ne cherchent pas à financer encore davantage leurs capitalistes



nationaux en creusant ainsi leur déficit budgétaire.

L'euro, sur le plan économique, comme l'Union européenne et ses institutions, sur le plan politique, n'ont pas mis fin aux rivalités entre les bourgeoisies et leurs Etats.

La naissance d'une véritable Europe unifiée économiquement et politiquement ne peut être que le fruit de la classe qui a les mêmes intérêts de part et d'autre des frontières: le prolétariat.

Christian BERNAC

**Martine Aubry :**

## « Nous avons profité des 35 heures pour offrir de nouvelles baisses de charges aux entreprises »

On sait que le gouvernement Jospin a davantage privatisé que celui de Balladur et Juppé. Il a aussi sacrément augmenté les subventions et cadeaux au patronat.

Il fallait au gouvernement un prétexte pour donner 2,5 fois plus de cadeaux que Juppé aux patrons. Ce prétexte, ça a été la loi dite des 35 heures. C'est Martine Aubry qui le dit dans une récente interview au *Parisien*.

Le coût des indemnités offertes par le gouvernement aux patrons, pour prétendument compenser les effets de la loi des 35 heures, se monte à 100 milliards de francs annuels. Effectivement, chaque patron a obtenu une exonération de 21500 F annuellement pour chaque smicard passé aux 35 heures et une subvention dégressive jusqu'à 1,6 SMIC. Et en moyenne, d'après le ministère de l'Emploi, le coût du travail pour les patrons des sala-

riés en dessous de 1,6 SMIC a baissé de 4 à 5%, grâce à ces mesures.

Interrogée sur le refus du Conseil constitutionnel de ponctionner la Sécurité pour financer les allègements, Aubry commente : « Sur les 100 milliards de francs évoqués, les allègements de charges directement liées aux 35 heures ne pèsent que pour 35 milliards. (...) Nous avons profité de la loi des 35 heures pour offrir aux entreprises de nouvelles baisses de charges. Outre celles consenties par Alain Juppé (coût 40 milliards), nous avons consenti 25 milliards de réductions supplémentaires ».

C'est franc et net. Les 35 heures, c'est la galère pour nombre de travailleurs. Mais c'est un vrai « miracle » pour le patronat, celui de la transformation perpétuelle de l'argent public en profits privés.

C. B.

## UNE EXPULSION EMPÊCHÉE MAIS LA « DOUBLE PEINE » SUBSISTE

Le ministère de l'Intérieur a dû renoncer à expulser Moussa Brihmat vers l'Algérie. Ce père de famille, soupçonné de trafic de haschisch, avait été condamné en 1993 à cinq ans de prison, à l'issue desquels il s'est retrouvé interdit de séjour en France. Le fait qu'il n'ait jamais connu d'autre pays, qu'il travaille en France et qu'il y ait toute sa famille ne faisait rien à l'affaire. Pour les juges, Moussa Brihmat, né en France avant l'indépendance de l'Algérie et n'ayant donc pas acquis automatiquement la nationalité française, était expulsable ! La campagne qui s'est développée pour le défendre et dénoncer cette « double peine », prison d'abord et bannissement ensuite, a permis à Moussa Brihmat de rester en France. Rien n'est pourtant définitivement acquis, puisqu'il s'agit d'une simple « assignation à résidence ». C'est le tour de passe-passe administratif habituel pour éviter une expulsion sans revenir vraiment sur le jugement. Mais au-delà de son cas, plus de 5000 personnes sont chaque année victimes de telles mesures de bannissement, et doivent quitter le pays ou y vivre clandestinement.

La législation n'a jamais été bien tendre en France pour les étrangers venus y travailler ni pour leur famille. L'expulsion a toujours été au bout de la moindre condamnation, voire du moindre soupçon. En 1985, Deferre avait instauré une relative protection pour certaines catégories, les étrangers nés en

France ou y étant arrivé avant l'âge de 10 ans par exemple. Pour eux les expulsions n'étaient possibles qu'en cas « d'urgence absolue »... ce qui n'empêcha pas totalement le gouvernement d'y avoir recours. Quelques années plus tard, Pasqua dans le cadre de ses lois contre les immigrés fit disparaître toute protection à l'égard des étrangers nés en France ou y ayant séjourné toute leur vie. Il s'en vante d'ailleurs bien fort aujourd'hui.

Mais la gauche revenue au gouvernement, Chevènement se refusa d'abroger ces lois répressives. Il confirma même explicitement la possibilité pour les juges de prononcer cette « double peine », leur demandant simplement de bien penser à motiver leur décision ! Il y avait bien eu quelques envolées oratoires, comme celle de Mitterrand déclarant au cours

d'« Assises contre l'exclusion » en 1989 : « Les étrangers qui commettent une faute doivent subir la loi que subirait tout Français, mais non point avec une exclusion supplémentaire ». Paroles ! Paroles ! Comme les déclarations de dirigeants de la gauche plurielle qui, juste avant d'accéder au gouvernement, manifestaient contre la « loi Debré », mais qui se gardèrent bien d'abroger les lois Pasqua, qui sévissent encore aujourd'hui.

Cette gauche applique donc encore cette législation inique. La crainte de déplaire à l'électorat réactionnaire pèse infiniment plus que le sens le plus élémentaire de la justice, qui voudrait que l'on supprime toute législation discriminatoire envers les étrangers.

Daniel MESCLA

Au sommaire de  
**LUTTE DE CLASSE N°62**  
(décembre 2001)

- Textes du Congrès annuel de Lutte Ouvrière
- Situation internationale
- L'économie capitaliste mondiale
- Situation intérieure
- Texte de la minorité
- Quelques axes d'intervention

(1,83 € ou 4 timbres d'affranchissement/lettres)



Le chômage augmente

# CELA N'EMPÊCHE PAS JOSPIN DE PLASTRONNER

Le 20 décembre, à la Mutualité, à Paris, Jospin s'était félicité que, « sans les emplois-jeunes et sans les 35 heures, nous n'aurions pas réduit de plus de 900 000 le nombre de chômeurs en quatre ans et demi ». Et il concluait que, malgré une conjoncture « moins favorable, nous devons reprendre notre marche en avant dans la réduction du chômage ».

Dans le même temps, les chiffres du chômage publiés par le ministère de l'Emploi fin décembre – officiels donc – faisaient apparaître une franche marche en avant du nombre de chômeurs. La progression mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi, qui était d'un peu plus de 10 000 en août et septembre, est passée à 27 000 en octobre et à 33 000 en novembre, soit plus de mille chômeurs supplémentaires par jour.

Depuis quelques mois nombre d'entreprises, notamment parmi les plus grandes comme l'industrie automobile, ont renvoyé une partie des intérimaires qui constituent un volant permanent de mil-

liers de travailleurs. Et surtout les licenciements économiques, qui ont progressé de plus de 43 % sur un an et de 15,6 % rien qu'entre octobre et novembre, font sentir leurs effets dans les ANPE.

Encore ces chiffres ne tiennent-ils compte que des plans de licenciements collectifs, concernant au moins dix salariés, et effectués par des entreprises employant au moins cinquante personnes. Or, quand Moulinex ou Dim suppriment des emplois, cela se répercute sur bien des travailleurs employés dans de petites entreprises sous-traitantes et dans des commerces ; c'est que 80 % des licenciements dits économiques s'opèrent hors plans sociaux.

Quoi qu'il en soit, rien qu'avec l'avalanche des plans sociaux déjà annoncés (pour la plupart avant le 11 septembre d'ailleurs), le chômage ne peut que s'amplifier dans les mois à venir. C'est au bas mot 15 000 emplois dont la suppression est programmée par de grands groupes tels que Danone-LU, Marks et Spencer, Moulinex, Highwave-Optical, AOM-Air

Liberté, Delphi, Valéo, Magnetti-Marelli, Bosch, Club Méditerranée, Philips, Dim, Bata, Alcatel ou encore par exemple EADS et BAE-Systems dans l'aéronautique.

C'est dire qu'un grand nombre de régions vont connaître des fermetures de sites et s'enfoncer dans des situations de plus en plus dégradées. Fabius, du haut de son ministère de l'Economie et des Finances, a convenu qu'il fallait s'attendre à « un hiver économiquement difficile ». Comme en termes aseptisés ces choses-là sont dites par un membre du gouvernement qui, non seulement

laisse le patronat agir à sa guise, mais le couvre de subventions et autres allègements en veux-tu en voilà !

Oui, l'hiver sera difficile pour ce magasinier de chez Bata, père de deux enfants, interviewé dans *Le Parisien*, qui va se retrouver à la porte avec une prime de 55 000 F pour vingt ans de travail, ou pour les femmes qui se sont échinées toute leur vie chez Moulinex, pour se voir jetées à la rue avec des indemnisations de misère, mais pas pour leurs patrons qui iront investir leurs millions ailleurs sans avoir rien

perdu. Sans compter que, comme à chaque fois, la perspective de « nouvelles réductions de coûts », selon la formule favorite des capitalistes pour parler des coupes claires qu'ils font dans le personnel, fait grimper le cours des actions. Par exemple il a suffi que Schweitzer, le PDG de Renault, évoque fin décembre « une restructuration drastique de son réseau de distribution d'ici à 2004 » pour que l'action du groupe gagne près de 4 % à la Bourse.

Annie ROLIN



Manifestation des travailleurs de Valéo Cahors contre les licenciements.

## Air Lib

### NOUVEAUX LICENCIEMENTS EN ÉCHANGE DE SOUTIENS FINANCIERS ?

Air Lib, la société aérienne créée après la faillite d'AOM-Air Liberté, a annoncé vendredi 28 décembre qu'elle envisageait un plan social afin, dit son président Jean-Charles Corbet, ancien pilote d'Air France, d'assurer la survie de l'entreprise, en même temps qu'elle recherche des fonds. Au mois de décembre, les pertes d'Holco, la société de Corbet, seul actionnaire d'Air Lib, s'élevaient à 92 millions d'euros, et la trésorerie permet tout juste d'assurer les salaires de décembre et les premiers jours de janvier.

La direction dit avoir réuni 61 millions d'euros et assure être capable d'obtenir autant auprès des banques, mais refuse d'en dévoiler l'origine tant que les élus du personnel n'approuveront pas le principe d'un plan social. Rien ne dit cependant que ce chantage, et les nouveaux licenciements et sacrifices financiers qu'il implique, permettront à Air Lib de survivre.

Il n'aura donc pas fallu plus de six mois d'existence pour que cette compagnie aérienne soit de nouveau au bord du dépôt de bilan. Pourtant, en juillet dernier, le ministre des Transports Jean-Claude Gayssot s'était félicité du soi-disant sauvetage d'AOM et, pour calmer la colère des 1 800 salariés licenciés, avait affirmé

vouloir « faire cracher les actionnaires », à savoir Swissair et le baron Seillière, qui avaient retiré leurs capitaux parce qu'ils ne jugeaient pas la compagnie assez rentable. Gayssot s'était aussi engagé à ce que personne ne « reste sur le carreau », demandant aux entreprises publiques de reprendre les salariés licenciés. Du vent, puisque les anciens actionnaires n'ont pas perdu un centime dans la faillite d'AOM et, en ce qui concerne les reclassements, les attentats du 11 septembre ont servi de prétexte à Air France pour geler les embauches, dont celles des anciens d'AOM-Air Liberté.

Maintenant, les salariés d'Air Lib risquent fort de se retrouver avec un plan de restructuration où, vraisemblablement, une partie d'entre eux resteront « sur le carreau ». Combien de temps les autres, à supposer qu'ils acceptent les sacrifices, pourront-ils conserver leur emploi ? Une chose est sûre, c'est que les prétendus miracles promis par Gayssot et le gouvernement à ceux qui se croyaient épargnés par le premier plan social n'ont même pas tenu au-delà de l'année.

M. L.

## Les 35 heures dans les petites entreprises

### LE GOUVERNEMENT SOUPLE DEVANT LES PATRONS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la loi sur les 35 heures devrait s'appliquer, selon les échéances légales prévues, aux entreprises de moins de vingt salariés. En principe, car il y a quelques mois le gouvernement a publié un décret assouplissant ce passage aux 35 heures. Ainsi, il a accordé à ces entreprises un délai, jusqu'en 2004, pour réduire le temps de travail, et a augmenté le nombre d'heures supplémentaires autorisées de 130 à 180 pour l'année 2002, ce qui équivaut à... 39 heures hebdomadaires, soit la durée légale actuelle du travail. Et si ces heures supplémentaires doivent être payées 10 % plus cher, elles le sont moins que ce qui existait.

Dans le même temps, les petites entreprises qui appliqueront une réduction du temps de travail se voient octroyer des aides,

sous forme notamment de baisses des charges, auxquelles peuvent s'ajouter des aides spécifiques dans certains secteurs qui se plaignent d'avoir des difficultés à embaucher.

Le secteur de la restauration s'alarme à l'idée d'appliquer les 35 heures et crie à la ruine. Mais dans l'ensemble, comme pour ce qui s'est passé dans les grandes entreprises, les PME semblent s'accommoder des accords de RTT déjà signés, de façon très minoritaire certes, puisqu'ils ne concernent encore que 3 % des entreprises de moins de 10 salariés et 11 % de celles comprises entre 10 et 20. Car, avec l'annualisation et la flexibilité des horaires qui accompagnent la RTT, elles s'y retrouvent. Le président de l'Union professionnelle artisanale annonce déjà que la flexibilité sera « une source insoupçonnée

de gains de productivité », autrement dit une exploitation accrue des travailleurs, qui devront fournir la même charge de travail en moins de temps, sans que cela s'accompagne d'embauches dans la plupart des entreprises.

Dans les grandes entreprises, la RTT s'est faite bien souvent à l'avantage du patronat, puisqu'elle s'est accompagnée la plupart du temps de l'annualisation et de la flexibilité des temps de travail. Tel était le but avoué de la loi Aubry. Pour les PME, le gouvernement se montre encore plus complaisant. Sous prétexte de ne pas mettre l'économie en péril, le gouvernement leur accorde des aides et leur permet une souplesse dans les horaires, sans même qu'il y ait une baisse du temps de travail.

M. L.



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Argentine : LA RÉVOLTE PEUT-ELLE DEVENIR RÉVOLUTION ?

En à peine dix jours, les mouvements de colère de la population argentine ont fait tomber deux gouvernements et deux présidents, dont l'un n'a pas tenu plus d'une semaine.

### Une explosion qui vient de loin

La décision du FMI de refuser de débloquer de nouveaux crédits était destinée surtout à rappeler qu'en ces temps de ralentissement économique mondial la note sera salée pour les pays pauvres.

Cette crise ne fut donc pas réellement une surprise. Depuis quelques semaines les riches argentins ont pu se réfugier à l'étranger ou dans les luxueuses stations balnéaires de La Plata. Ils avaient eu le temps de voir venir : 42 mois de récession, 13 millions de pauvres sur 37 millions d'habitants, 2 000 personnes passant quotidiennement sous le seuil de pauvreté. D'un autre côté 20% des riches possèdent 53% des richesses du pays et on estime l'évasion des fortunes à plus de 130 milliards de dollars.

En seulement 48 heures, la chute de Cavallo, le très détesté ministre de l'économie, puis de De La Rúa le président de la République a mis un terme à la parenthèse «réformiste» du Front pour un Pays Solidaire (FREPASO) allié au parti radical UCR initiée en décembre 1999. Mais il aura fallu 740 jours de mandat de De la Rúa, quatre ministres de l'économie, sept plans d'austérité, huit grèves générales, des centaines de coupures de routes par les piqueteros (chômeurs qui forment des barrages) et deux insurrections en province pour mener à la crise politique actuelle nourrie de l'exaspération de la population et de l'impuissance des gouvernants.

Une semaine avant la chute du gouvernement, une grève générale dans la capitale s'était déroulée, sur l'initiative des deux CGT, sur des mots d'ordres très loin des préoccupations des travailleurs : arrêt de la parité du peso et du dollar et dévaluation... en gros donc baisse du niveau de vie de la classe ouvrière. Les travailleurs à près de 70% ne sont pas allés au travail, mais lassés par les discours des bureaucrates se sont rendus peu nombreux aux manifestations. Et, chose nouvelle, pour la première fois les petits commerçants ont baissé les stores. Les pillages de supermarchés (notamment Carrefour) dans les quartiers pauvres ont alors commencé. Il ne s'agissait pas seulement de bandes mais de familles, d'ouvriers récemment licenciés et de gens qui ont basculé du jour au lendemain dans la pauvreté absolue. Car ce qui donne une dimension nouvelle à cette crise c'est l'effondrement de pans entiers des classes moyennes, ce socle naturel de la «nou-

velle démocratie» argentine depuis la fin de la dictature en 1983

### Une crise révolutionnaire ?

L'annonce de l'état de siège le mercredi 19 décembre, a vu des milliers de personnes converger vers le centre de Buenos Aires, en défiant une police de sinistre réputation. Simultanément 11 provinces du pays et les principaux centres urbains étaient traversés par la même colère. La foule s'attaquait aux villas des politiciens, des membres du gouvernement. En tout à ce jour on compte plus de 30 morts (dont beaucoup d'adolescents pauvres tués par les forces de l'ordre pendant les pillages, mais aussi un bébé), près de 3 000 arrestations, des milliers de blessés, des centaines de magasins pillés et de banques saccagées. Mais au-delà du désordre, complaisamment souligné par la presse, tout ne fut pas chaos. Les livreurs et coursiers en motos ont aidé les manifestants en signalant les mouvements de la police ; les manifestants ont organisé la défense mais aussi des contre-attaques contre les charges de policiers ; dans certains quartiers la population a essayé d'organiser l'approvisionnement.

La presse de Buenos Aires évoque la République de Weimar de l'Allemagne des années 20 et l'extrême gauche argentine parle de «crise révolutionnaire». On parle d'élections en mars 2002. Mais si la voie constitutionnelle échoue à canaliser la colère populaire, il n'est pas sûr que les classes dirigeantes s'en tiennent là. Elles ne reculeront devant aucun moyen pour rester au pouvoir. L'histoire y compris récente du pays en porte témoignage.

Pour l'instant le prolétariat n'est pas intervenu indépendamment, même si les travailleurs étaient massivement dans les manifestations. C'est la seule classe qui a pourtant la densité politique pour transformer la révolte en révolution, seule possibilité pour sortir du marasme et écarter les différentes solutions, parlementaires ou militaires, qui n'en sont pas en tout cas pour les pauvres. Mais pour que le pays prenne cette voie il faudra d'abord que la classe ouvrière se donne une organisation à elle et se débarrasse de l'emprise des organisations politiques et syndicales traîtres qui prétendent la représenter. L'extrême gauche, notamment trotskiste, a une longue tradition en Argentine. Au mois d'octobre pour la première fois cette extrême gauche, bien que divisée, a obtenu près d'un million de voix, presque 20% à Buenos Aires. Même si ça ne lui est certainement pas facile, trouver les moyens et la politique pour se gagner les forces vives du monde du travail n'est pas impossible. C'est en tout cas notre espoir.

Tristan KATZ

Convergences Révolutionnaires n° 18 (novembre-décembre 2001)

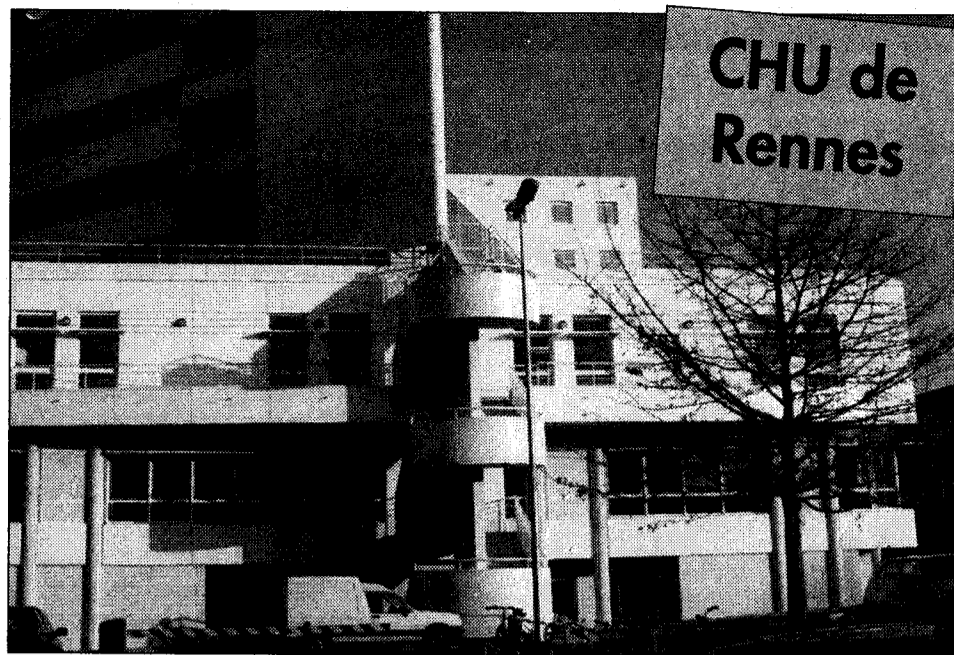
Un dossier sur l'Afghanistan, l'islamisme et la guerre impérialiste.

Des articles : le 31<sup>e</sup> congrès et la mutation du PCF - Face à la déferlante des licenciements qui continuent, quel riposte ? - La situation des travailleurs toulousains après l'explosion de l'usine AZF.

Pour se procurer ce numéro, 10F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.

Abonnement : un an 60F, de soutien, 100F.

## Hôpitaux



# GRÈVE À PROPOS DES 35 HEURES

Depuis le lundi 17 décembre, plus d'un tiers du personnel du Centre Hospitalier Universitaire de Rennes est en grève à propos des 35 heures.

Cette grève a commencé par l'envahissement de la salle où devait se tenir le Conseil d'Administration. Au moment où une délégation de représentants du personnel était admise, des manifestants ont poussé la porte et les directeurs, qui jouaient les gros bras pour limiter les entrées, n'ont pas fait le poids. Edmond Hervé, président du Conseil d'Administration et maire socialiste de Rennes, a préféré s'enfuir par la porte de derrière. Il ne tenait visiblement pas à entendre ce que le personnel pense des méfaits de la politique de santé qui est menée depuis des années ; politique qu'il défend en tant que député socialiste, et qu'il a lui-même menée lorsqu'il était ministre de la Santé.

La salle du Conseil d'Administration ayant été envahie par 400 personnes, on était à l'étroit ! Lors d'un dialogue un peu tendu avec la direction, les manifestants ont clamé qu'ils ne voulaient pas d'une réduction du temps de travail par journée de 7h30. Cela reviendrait à demander au personnel d'effectuer en 7h30 le travail qu'il n'arrive déjà pas à faire en 8 heures. Tout le monde veut que cette réduction se traduise par une journée de repos supplémentaire par quinzaine.

La direction répond qu'elle n'a pas les effectifs nécessaires. En effet, les emplois accordés au CHU de Rennes au titre du passage aux 35 heures sont d'environ 200. Or, pour donner un repos de plus tous les quinze jours, il en faudrait 600.

Le mécontentement était tel que les grévistes n'ont pas voulu quitter la salle du Conseil pour tenir leur assemblée générale, et c'est devant la direction qu'ils ont voté la reconduction de la grève et débattu de son organisation pratique.

La grève a continué toute la semaine précédant les fêtes, avec des assemblées générales réunissant de 300 à 400 personnes. Cette semaine a été marquée par des manifestations, dans et hors de l'hôpital, avec des slogans comme « pour que les

35 heures ne soient pas un leurre, il nous faut des emplois et la RTT en journées » ou « retrait du plan Guigou ». Des distributions de tracts ont été organisées aux portes et l'entrée de la direction a été symboliquement murée. Une distribution de tracts au péage de l'autoroute, avec des collègues de l'hôpital de Vitré, a été bien accueillie par les usagers qui en profitaient pour passer gratuitement.

Il y a eu également des visites, plus ou moins massives, auprès des chefs de service qui refusaient de réduire leurs activités. Le plus souvent, cette pression les a amenés à faire des concessions.

La grève a été reconduite pour toute la période des fêtes. Alors, même si tout le monde est réquisitionné d'office et est donc au travail, l'atmosphère de grève est bien présente dans l'hôpital. Cette année, les décorations traditionnelles sont noyées au milieu des affiches et des banderoles annonçant « Service en grève » ou encore « Les 35 heures = 600 emplois et non 200 ».

Tout le monde se prépare à reprendre la grève dans sa forme habituelle dès le 8 janvier. Pour l'heure, la période des fêtes est mise à profit pour contacter les autres hôpitaux, chaque service essayant d'informer les collègues de la même spécialité des autres établissements. Car le problème est le même partout, c'est celui du manque d'emplois et de moyens pour le service public de santé. Des grèves ou des mobilisations ponctuelles ont lieu dans d'autres hôpitaux ; il faudrait qu'elles se généralisent.

L'idée a aussi été lancée d'organiser une action commune avec les autres salariés actuellement en lutte contre les 35 heures, comme les pompiers ou les employés de la DDE. En tout cas, les personnels du CHU ne sont pas décidés à se laisser faire.

Correspondant LO

## Hôpital de Dunkerque

# FERMETURE D'UN SERVICE

L'agence régionale de l'hospitalisation a décidé la fermeture du service des prématurés de l'hôpital de Dunkerque. La raison avancée : ce service est au centre hospitalier, à dix minutes de la maternité, ce qui serait trop loin et ne correspond pas aux impératifs de sécurité en vigueur.

Mais plutôt que d'installer le service des prématurés à côté de la maternité,

l'administration a choisi de le fermer. Les parents devront ainsi se déplacer beaucoup plus loin, à Calais, Saint-Omer ou Lille, pour être proches de leur enfant.

La pétition des syndicats CGT et CFDT de l'hôpital contre cette fermeture a recueilli plusieurs milliers de signatures dans la région de Dunkerque. Il faut que l'administration revienne sur sa décision de fermeture.





AFP P. GEORGIS

## Hospices Civils de Lyon

### Avec les 35 heures LE MÉCONTENTEMENT S'AMPLIFIE

Tout au long de cette année, la direction et l'encadrement des Hospices Civils de Lyon (HCL) ont multiplié les pressions pour essayer de mobiliser le personnel sur la mise en application des 35 heures. De multiples réunions et des questionnaires de plusieurs dizaines de pages à remplir collectivement et par service laissent espérer aux agents que leurs demandes pourraient être entendues. Certains y ont cru un peu et avaient quelques illusions.

Mais ces illusions se sont vite envolées lorsque le nombre d'emplois supplémentaires et les premiers scénarios d'application sont tombés courant décembre. Le mécontentement des personnels est alors monté d'un cran. La création en 2002 de seulement 181 postes pour un effectif total de 16 000 agents sur l'ensemble des HCL, ce qui ferait 40 postes pour l'hôpital Edouard-Herriot (4 000 agents), 15 pour l'hôpital de la Croix-Rousse (1 400 agents), 5 pour l'Hôtel-Dieu (590 agents), représente une misère face aux énormes besoins !

La réduction du temps de travail (RTT) se traduirait par une diminution d'une demi-heure par jour, 6 jours de RTT inclus dans les roulements et 6 jours de RTT à la disposition des agents. Des jours de RTT que les agents savent très bien qu'ils ne pourront pas prendre, étant déjà aujourd'hui obligés de revenir sur leurs repos.

Mais surtout, ce qui ne passe pas, c'est la réduction d'une demi-heure par jour. Les agents ne l'ont jamais demandée et n'en veulent pas. Pour eux, la réduction du temps de travail, cela doit se traduire par des jours de repos supplémentaires.

De plus, les multiples régressions que les 35 heures sauce direction générale vont engendrer alimentent le mécontentement. Ainsi pour les relèves entre les équipes d'infirmières dans les services de soins : « C'est un lien important entre les équipes et le meilleur moyen de parler des malades », disent-elles. C'est un moment de convivialité où tout le monde se retrouve, infirmières et aides-soignantes, où le stress s'évacue. Ces relèves d'environ 45 minutes aujourd'hui risquent d'être réduites à la portion congrue : on voit même des chefs chronométrier la transmission des consignes pour que ça ne dépasse pas... 8 minutes ! Certains parlent de transmission par ordinateur, voire par dictaphone ! « Les malades, ça ne se

met pas dans des cases. Il y a des tas de petites choses morales et humaines qui sont importantes et qui jouent dans le rétablissement des malades », répondent les infirmières.

Dans une telle situation, celles-ci devront inévitablement déborder de leur horaire, manger en 10 minutes. Les aides-soignantes ne pourront plus assister aux relèves, ne seront pas au courant des consignes et perdront du temps pour les obtenir.

Autre exemple à la maternité de la Croix-Rousse : les 35 heures aboutissent curieusement à une... diminution du nombre des auxiliaires-puéricultrices ! Et la direction se sert de nouvelles normes pour leur imposer la responsabilité de plus de bébés. Cela voudra dire plus de difficultés pour s'occuper d'eux, assurer les repas toutes les 3 heures, les examens, les bains réguliers... « Respectez la sécurité, pas la qualité », tel est le discours de la direction.

Ailleurs, des chefs veulent supprimer les tours effectués par les aides-soignantes auprès des malades pour le choix des repas. Dans un service de chimiothérapie d'Edouard-Herriot, on demande aux malades de venir avec leur « port à cath » déjà posé (c'est-à-dire posé dans le privé) par manque de personnel et aussi d'anesthésistes. Pour les manipulateurs-radio, c'est déjà un véritable travail à la chaîne. Avec les 35 heures, ils ne pourront plus assurer leur travail complètement : soit ils refuseront des malades, soit ils feront des heures supplémentaires !

Et quand on affirme que tout cela ne va pas, qu'il sera impossible de travailler correctement, que ça va être la pagaille, les surveillantes nous répondent : « Vous ne travaillez pas assez vite. Vous vous organisez mal. Faites preuve d'imagination ! »

Tout cela fait que le mécontentement s'amplifie. Les assemblées générales, qui jusqu'alors réunissaient peu de monde, en rassemblent beaucoup plus depuis plusieurs semaines, en particulier à Edouard-Herriot où des débrayages d'une heure ont eu lieu tout au long de la semaine précédant les fêtes. Objectif : aller dans les services, convaincre les agents de ne pas accepter ce plan de régression des 35 heures et se préparer à une lutte plus large dès la rentrée de janvier.

Correspondant LO

## Centres de santé de Vaulx-en-Velin (Rhône)

### NON À LA FERMETURE !

Les deux centres Lamaze de Vaulx-en-Velin regroupent différentes spécialités médicales (rhumatologie, dentaire, cardiologie, dermatologie...). Ils permettent une médecine sociale de proximité et offrent des consultations avec le tiers payant. Cela les rend plus accessibles au public populaire, particulièrement aux bénéficiaires de la CMU, et à ceux plus nombreux qui n'en bénéficient pas car ils ont un revenu à peine supérieur. La fréquentation de ces centres (près de 40 000 consultations par an) prouve qu'ils sont utiles et appréciés par une partie importante de la population.

Dans le passé, la mairie a mené une politique volontariste face aux carences de l'État. Vaulx-en-Velin est une municipalité dirigée depuis longtemps par le Parti Communiste. Dans les années 1970, la mairie avait fait le choix de pallier aux insuffisances de l'État dans le domaine de la santé, en gérant des dispensaires pour la population la plus démunie.

Depuis, les centres Lamaze sont gérés par une association liée à la mairie. Leur financement est donc équilibré chaque année par une subvention municipale de l'ordre de 2 millions de francs.

Cependant, aujourd'hui, la mairie semble incapable de subvenir financièrement à de lourds investissements nécessaires à la rénovation des locaux et du matériel. Du coup, elle menace de suspendre cette aide vitale à ces centres, ce qui risque de les condamner très prochainement à la fermeture.

De son côté, le personnel se plaint depuis des années de la mauvaise gestion volontaire de la direction, mauvaise gestion approuvée par la municipalité, qui souhaite visiblement se désengager.

À la place des centres Lamaze, la mairie vante un autre projet qui permettrait l'installation d'un nouveau centre mutualiste (géré par la Mutualité du Rhône), plus moderne, dont l'ouverture est prévue (au mieux !) en... septembre 2003 !

Mais d'ici là, rien n'est prévu, ni pour les usagers ni pour le personnel ! De plus, ce projet reste bien flou, puisque aucun accord précis n'est signé.

Aujourd'hui, le collectif du personnel des centres Lamaze se bat bien sûr contre la fermeture, mais aussi pour le maintien de la trentaine d'emplois, qui risquent de disparaître.

La pétition qui circule sur ce sujet rencontre un bon accueil dans la population. Devant les sorties d'école, ou devant le supermarché, les gens s'arrêtent facilement, malgré le froid, pour la signer. Beaucoup ne comprennent pas qu'on puisse fermer de tels centres, qui rendent tant de services à la population.

Le personnel a aussi proposé à la population d'assister au Conseil municipal du 19 décembre dernier, pour exiger de la mairie une autre solution que la fermeture. Nous nous sommes donc retrouvés à une cinquantaine avec des banderoles dans la salle du conseil municipal. L'intervention de la porte-parole du personnel a été applaudie par les manifestants.

Tous sont convaincus que cela ne sera pas suffisant pour maintenir des centres de santé à Vaulx-en-Velin, c'est pourquoi ils sont déterminés à mobiliser davantage pour le prochain Conseil municipal de janvier.

## Calais

### LE DROIT À L'IVG MALMENÉ

Le personnel du centre d'interruption volontaire de grossesse de l'hôpital de Calais s'est mobilisé car il était inquiet pour l'avenir du service. Fin 2001, l'infirmière part à la retraite et deux médecins pratiquant l'IVG ont démissionné, sans que leur remplacement soit prévu.

Ce centre pratique 400 IVG par an et, faute de médecins en nombre suffisant, des femmes sont orientées vers d'autres villes voisines. Les moyens sont bien inférieurs à ce qu'ils étaient à l'ouverture du centre en 1981. Les médecins sont mal payés, leur activité n'est pas reconnue en milieu hospitalier et les préjugés contre l'avortement sont toujours présents, plus de 25 ans après le vote de la loi Veil.

Le service IVG n'est pas le seul débordé, toute la maternité de Calais l'est, surtout depuis la fermeture pour

insécurité d'une clinique proche. Les locaux sont insuffisants et le service d'IVG est considéré comme secondaire par la direction.

Le personnel a écrit aux élus pour leur demander leur soutien, a fait circuler une pétition et est intervenu dans la presse locale.

Le directeur régional de l'hospitalisation, jusque-là muet sur le sujet, est venu faire une inspection et le directeur de l'hôpital a annoncé qu'il n'était pas question d'arrêter les IVG à Calais, que des médecins de la maternité remplaceraient les démissionnaires.

Le personnel est bien conscient que, si quelque chose bouge, c'est parce qu'il a mis le problème sur la place publique. Après les déclarations d'intentions, il faut maintenant des mesures concrètes pour assurer le fonctionnement normal du service.



Allemagne

# QUAND LES PARTIS DE « GAUCHE » LÉGALISENT LA PROSTITUTION

Une « Loi sur la prostitution » vient d'entrer en vigueur outre-Rhin, au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Sous prétexte d'en finir avec « la double morale » de l'État, qui condamnait l'existence de la prostitution tout en tolérant son existence de fait, il s'agit en réalité d'une reconnaissance légale de la prostitution, qui n'est plus considérée comme « contraire aux mœurs ». Ce texte a aussi donné lieu à des discussions de spécialistes de la législation pour savoir... comment harmoniser au mieux la nouvelle loi avec le système des contrats et obligations du code civil !

La loi reconnaît aux prostituées, qui n'avaient pas d'existence juridique jusqu'alors, un droit à une

protection sociale (prestations chômage, maladie et retraite). C'est certes un minimum... qui devrait être garanti à chaque citoyen.

Mais dans le même temps, ce texte comporte des aspects réactionnaires et, contrairement à ce qu'affirment ses promoteurs, l'immense majorité des prostituées ne seront pas mieux protégées de l'exploitation et de la violence.

L'encouragement à la prostitution n'est désormais plus considéré comme un délit : les tenanciers de maisons closes ne sont plus passibles de poursuites (seuls les proxénètes peuvent désormais l'être) et, par exemple, la publicité pour leur activité peut donc être autorisée.

D'après la ministre social-

démocrate pour les Questions féminines, Christine Bergmann, les prostituées pourront désormais, si par exemple leur « client » est mauvais payeur, appeler la police et faire constater l'identité du client ! En produisant un contrat en bonne et due forme, peut-être ? Elles pourront décider, « librement » précise le texte, des « services » qu'elles choisissent de rendre à leurs « clients » sans que leur « patron » (de maison close) puisse s'y opposer.

Tout cela est sordide. La prostitution n'est jamais un choix libre. Et la reconnaître comme une activité qui ne pose pas de problème est une insulte pour la dignité de toutes les femmes.

Sur les 400 000 prostituées

recensées en Allemagne, environ la moitié sont d'origine étrangère (ukrainienne, albanaise, sri-lankaise, pakistanaise, etc.). Elles n'ont pour le mieux que des visas de tourisme, les autres sont sans papiers. Elles sont, de ce fait, encore plus à la merci des proxénètes. Si on avait voulu les aider à s'en sortir, la première chose à faire aurait été de leur donner des papiers, pour qu'elles puissent sortir de la clandestinité. Et les aider à trouver un travail normal.

L'Allemagne a concentré sur sa frontière orientale des milliers de gardes-frontières, pour empêcher les pauvres qui fuient la misère de l'Europe de l'Est et des Balkans de venir trouver refuge dans un des pays les plus riches d'Europe. Mais

ce dispositif policier est bien incapable d'empêcher les trafiquants de femmes d'agir et de prospérer.

Les dirigeants du SPD et des Verts, qui ont fait adopter cette loi, se vantent de leur prouesse. « La nouvelle loi est un grand succès de la politique verte », s'est ainsi exclamée la porte-parole des écologistes pour les questions des femmes, Irmingard Schewe-Gerigk.

Il y a maintenant plus d'un siècle, un des fondateurs du Parti Ouvrier Social-Démocrate Allemand, Auguste Bebel, expliquait que le degré d'émancipation d'une société se jugeait au degré d'émancipation des femmes.

Henri MARNIER

## Elf au Congo

# DES PLATES-BANDES BIEN ARROSÉES



Des soldats de Sassou Nguesso arrêtent des gens à Brazzaville lors de la guerre « civile », guerre pour le pétrole en réalité.

L'ancien président du Congo, Pascal Lissouba, aujourd'hui réfugié à Londres, vient d'être condamné par un tribunal de Brazzaville à trente ans de travaux forcés pour « haute trahison ». Verdict politique, destiné à éliminer un candidat potentiel aux élections qui doivent avoir lieu en 2002, qui ne peut que satisfaire l'actuel président congolais, Denis Sassou-Nguesso, arrivé au pouvoir en 1997 après cinq mois de guerre civile.

Mais si ce procès n'était qu'une parodie, les débats auront au moins permis de démontrer le rôle déterminant d'Elf, et de l'Etat français, dans les manœuvres pétro-financières qui ont valu à Lissouba d'être condamné.

En 1993, Pascal Lissouba était à court d'argent. Les élections approchaient, les caisses de son parti étaient vides et les fonctionnaires n'avaient pas été payés depuis trois mois. Elf se faisant tirer l'oreille, il s'est tourné vers une compagnie américaine, Oxy, qui lui a avancé 150 millions de dollars en échange de 50 millions de barils de pétrole à livrer plus tard. Les fonctionnaires ont pu être payés et Lissouba a remporté les élections.

Cette irruption d'un concurrent américain dans sa chasse gardée d'Afrique centrale était une grave menace pour Elf. Le Floch-Prigent, à l'époque PDG d'Elf, est alors intervenu auprès du gouvernement français, du FMI et de la Banque mondiale,

pour qu'ils contraignent Lissouba à « racheter » le contrat passé entre le gouvernement congolais et Oxy. Sa motivation, a-t-il osé déclarer devant le tribunal, était essentiellement de défendre les intérêts du Congo, car le pétrole bradé par Lissouba à 3 dollars le baril valait à l'époque 17 dollars ! Si Elf se débarrassait en même temps d'un concurrent qui marchait sur ses plates-bandes, c'était pure coïncidence. Pour « racheter » le contrat, dont la valeur avait entretemps un peu gonflé, il fallait 250 millions de francs qui ont bien sûr été avancés par Elf sans rechigner cette fois. C'est sur cette somme que Pascal Lissouba aurait prélevé quelques dizaines de millions de francs pour son compte personnel, ce qui lui vaut aujourd'hui sa condamnation.

L'ex-dirigeant d'Elf, lui, s'il a par ailleurs des « ennuis » judiciaires, a comparu libre. Quant à la compagnie Elf, aujourd'hui privatisée et intégrée à TotalFina, elle continue allègrement à arroser les gouvernements africains, à faire pression sur eux, voire à les faire et les défaire, sans qu'il ne soit jamais question, dans son cas, ni de « trahison » ni d'illégalité. Ce genre de manœuvres, après tout, a toujours été le pain quotidien des grands groupes impérialistes.

Sylvain ROCHE



# Russie POUTINE ET SON « ÉTAT FORT »

Depuis deux ans qu'il est arrivé aux affaires, Poutine s'est fait fort de remettre sur pied l'Etat central russe et de remettre de l'ordre dans les rouages de l'appareil d'Etat, notamment en mettant au pas les roitelets locaux de la bureaucratie, gouverneurs des régions et autres présidents de républiques fédérées de Russie.

En cela, Poutine tente de rompre avec la situation créée par son prédécesseur Eltsine, qui s'était hissé à la tête de la Russie en soutenant démagogiquement les forces qui, au sein de la bureaucratie, s'opposaient à l'Etat central, puisque c'était celui de son rival Gorbatchev.

Les déclarations de Poutine tranchent donc sur ce qu'on a connu durant l'ère Eltsine. Mais les résultats se font attendre. Les gouverneurs des régions ne narguent plus le Kremlin, comme sous Eltsine, en affichant leur indépendance, mais le rapport de forces n'a guère changé : à peine Poutine avait-il menacé, publiquement, de

destituer les gouverneurs récalcitrants, qu'il les a, discrètement, confortés dans leurs positions en les autorisant à braver la loi leur interdisant de se faire élire pour plus de deux mandats.

Poutine a certes écarté deux magnats (Berezovski et Goussinski) dont l'enrichissement rapide, lié à leur appartenance au clan Eltsine, avait défrayé la chronique de la période précédente. Mais cela, pour faire de la place à d'autres « oligarques » ralliés à son propre clan ou y appartenant. En contrôlant plus étroitement la presse que son prédécesseur, Poutine a, jusqu'à présent, réussi à éviter que ne s'étalent au grand jour les turpitudes de ce petit monde politico-affairiste, mais celles-ci n'ont bien sûr pas disparu. Pas plus que les règlements de comptes sanglants qui accompagnent sa course à l'enrichissement : récemment, un sous-préfet chargé du commerce dans le sud de Moscou a été abattu en plein jour.

Quant aux lois, dont Poutine se veut le champion, elles continuent à s'appliquer, ou plutôt de ne pas s'appliquer, dans le domaine de la propriété et des privatisations, selon les rapports des forces entre les parties en présence.

Fin octobre dernier, Poutine avait fait l'article devant 350 hommes d'affaires occidentaux réunis à Moscou dans un « Forum économique mondial », leur expliquant que le climat des affaires s'était assaini en Russie et que le moment était venu pour eux d'y investir. Un journal russe anglophone s'adressant précisément aux hommes d'affaires occidentaux, le *Moscow Times*, n'avait pas hésité à le démentir en rapportant, sous le titre « *Tout n'a pas la clarté du cristal quand on investit en Russie* », les mésaventures russes du numéro Un américain du cristal industriel. Celui-ci, Sawyer Research Products, venait de perdre 8,2 millions de dollars après avoir cru racheter en 1997 une entreprise de



ce secteur dans la région de Vladimir. Or les autorités locales avaient rapidement exproprié, sans les indemniser, les investisseurs américains. Et ceux-ci avaient eu beau en appeler aux tribunaux, régionaux puis nationaux, rien n'y avait fait : les bureaucrates de Vladimir soit achetaient les juges, soit ignoraient les jugements leur donnant tort, les autorités russes centrales ne pouvant ou ne voulant intervenir. Comme au « bon temps » de l'époque Eltsine.

Pas étonnant dans ces condi-

tions qu'une revue des milieux d'affaires britanniques, *The Economist*, ait publié, début décembre, un article intitulé « *Les réformes en Russie avancent en cahotant* », où elle soulignait le fait que « *la bureaucratie et la communauté de corruption unissant le monde de la politique et celui des affaires sont toujours les plus importants problèmes du pays (...)* car elles ont beau parler de légalité, en la matière, les autorités de l'Etat (russe) agissent toujours comme bon leur semble ».



Cantonniers à Moscou (hiver 2001).

## PETIT TABLEAU DE L'ÉCONOMIE ET DES REVENUS

Le 24 décembre, Poutine répondait en direct aux habitants des grandes villes de Russie lors d'un show télévisé de plusieurs heures. Même si les questions étaient filtrées, revenaient sans cesse celles sur les salaires impayés, les retraites misérables, la corruption croissante, la désorganisation de l'économie et de la société. Poutine eut beau prétendre agir pour que cela change, il se garda de contester ce tableau. Quant à ses réponses se voulant optimistes, comme celle concernant un premier bateau – depuis dix ans ! – qui allait sortir de chantiers navals civils, elles en disaient long sur l'état du pays et de son économie.

Sur le même sujet, deux jours plus tôt, le quotidien *Izvestia* avait titré sa Une : « *A la place de l'Argentine, ce pourrait être la Russie* », en écho aux propos du principal conseiller économique de

Poutine qui venait de laisser entendre que, notamment du fait de son endettement, la Russie était menacée d'un effondrement d'une ampleur encore plus grande que le krach financier de l'été 1998, qui l'avait mise à genoux, et dont les effets n'ont toujours pas disparu.

Faisant récemment le point sur l'état de la Russie depuis 1991, le quotidien américain *New York Times* écrivait : « *Un seul chiffre suffit pour prendre la mesure de la décadence de l'économie russe, jadis puissante : officiellement, son PIB (produit intérieur brut) s'est élevé à 200 milliards de dollars en 2000, soit à peine plus que celui du Michigan* » (un des 50 états des Etats-Unis). Ce journal disait voir, « *enfin, le signe d'un regain économique* » dans le fait, entre autres, que le rythme mensuel de « *la fuite des capitaux hors de Russie serait passé de 1,9 milliard de dollars en*

*juillet 2000 à 700-900 millions de dollars en juillet dernier* ». Ces masses d'argent cumulées qui, sur dix ans, représentent plus qu'une année de PIB russe, ont été volées par les gens au pouvoir qui pillent l'économie, interdisant du même coup qu'elle puisse un tant soit peu fonctionner et, a fortiori, qu'elle se développe. Car la seule économie au développement duquel participe ce pillage en règle, c'est celle des pays impérialistes dans les banques desquels les privilégiés du régime actuel placent ce qu'ils ont détourné en ex-URSS. Cela, généralement, après un passage dans un, ou plusieurs paradis fiscaux, telle une minuscule île du Pacifique, Nauru, où, selon un rapport international, les dirigeants et mafieux russes auraient fait transiter 70 milliards de dollars au travers des quelque 450 banques off shore qu'abrite cette île.

## Ex-URSS

### CE QUE REFLÈTENT LES SONDAGES

En Russie comme dans d'autres pays, scruter l'état de l'opinion fait, dit-on, partie de « l'art de gouverner ». Régulièrement, le TSIOM (l'institut central russe d'études statistiques et sociologiques) sonde donc la population. Ses sondages valent ce qu'ils valent, mais ce qu'ils reflètent de la façon dont les habitants de la Russie voient la disparition de l'URSS a au moins le mérite d'être clair, et de ne guère varier depuis des années. Le dernier sondage en date relève que les trois quarts des gens interrogés la considèrent comme une catastrophe qui n'avait rien d'inévitable, la prétendue « révolution démocratique » de 1991, chère à Eltsine et à ses supporters occidentaux, n'ayant été que le masque d'une lutte pour le pouvoir entre dirigeants du régime.

Même constat en Ukraine, selon une enquête récente de l'équivalent local du TSIOM. Celle-ci souligne en outre que la proportion des personnes disant pouvoir exprimer librement leurs opinions dans ce pays est tombée de 55 à 35 % entre 1994 et 2001. Celle des sondés satisfaits de leur vie est passée dans la même période de 24 à 17 %. Et 49 % des gens (contre 34 % en 1994) estiment que le monde du crime tient le rôle principal dans l'économie.

Et, ceci expliquant en grande partie cela, l'enquête relève que, exprimé en dollars, le salaire moyen mensuel a fondu de 67,26 \$ en 1995 à 42,05 \$ en 2000, le montant moyen des retraites subissant une diminution encore plus brutale, puisqu'il a chuté de 26,28 \$ à 13,40 \$ dans le même temps.



## LA SITUATION CONTINUE À SE DÉGRADER POUR LES CLASSES POPULAIRES

Des SDF sont morts de froid, ces derniers jours, faute d'avoir un toit, à Nice, à Nancy et dans le Val-d'Oise. Des familles ne peuvent se loger correctement et s'entassent parfois dans des taudis, loués souvent cher. La construction de logements sociaux est insuffisante et diminue régulièrement : 80 000 en 1994, 49 900 en 1998, 43 500 en 2000 sur un total de 300 000 logements neufs. Et c'est à une hausse de 2% du loyer que les millions de locataires de logements HLM doivent probablement s'attendre pour l'année 2002. Il devient donc de plus en plus difficile pour les familles populaires de se loger décentement.

Le gouvernement prétend s'atteler au problème, en particulier avec les mesures prévues par la loi relative à la lutte contre les exclusions de 1998. La secrétaire d'Etat au Logement, Marie-Noëlle Lienemann, a parlé « d'éradiquer l'habitat indigne », de « faire vivre le droit au logement pour tous ».

Elle prétend, en s'appuyant sur cette même loi, réquisitionner les logements vacants sous certaines conditions. Elle avait affirmé pouvoir loger près de 900 familles avant l'hiver. Finalement, alors que l'hiver est bien là, ses services annoncent qu'ils parviendront au plus à reloger « quelques dizaines de cas ».

C'est bien peu, par rapport aux promesses. C'est dérisoire, quand on compare les centaines de milliers de sans-logis ou de mal-logés au nombre de logements vacants. Près de

2 millions de logements sont inoccupés dans ce pays, dont 410 000 en Ile-de-France. Certes, sur ce total, certains sont insalubres, d'autres vacants entre deux locations ou avant une vente. Mais, la plupart du temps, les propriétaires privés ou les investisseurs ne se précipitent pas pour louer leurs appartements, surtout à des familles à faibles ressources, alors que la crise du logement peut leur faire espérer de confortables profits. La « taxe d'habitation », 10% de la valeur du loyer, est d'autant moins dissuasive que beaucoup réussissent à l'éviter puisque, sur les 2 millions de logements vacants, seuls moins de 150 000 y sont assujettis.

Cette loi de 1998 est bien peu contraignante. La réquisition ne concerne que les investisseurs institutionnels (banques, assurances) dont les logements sont soumis à la « taxe d'habitation » depuis dix-huit mois, c'est-à-dire s'ils sont vacants depuis au moins trois ans et demi, ensuite, il suffit aux propriétaires de déclarer qu'ils ont l'intention de louer, ou de faire rénover, pour qu'on ne touche pas à leurs biens immobiliers. Dans la région parisienne, où le parc immobilier des banques et assurances est important, seuls quelques dizaines d'appartements ont été répertoriés comme réquisitionnables.

C'est dire combien cette loi prétendument contre l'exclusion est inefficace.

Marianne LAMIRAL

### Mc Donald's Paris (Strasbourg-Saint-Denis)

## LES GRÉVISTES GARDENT LA FRITE!

Mercredi 19 décembre, après 56 jours de grève, les employés du MacDo Strasbourg-Saint-Denis se retrouvaient nombreux au conseil des prud'hommes de Paris, pour demander la réintégration de leurs collègues licenciés.

Au cours des débats, l'avocate de la direction a montré qu'elle n'avait pas grande confiance dans son dossier, refusant de discuter en public de ses « pièces à conviction », à savoir les fameux journaux élec-

troniques qui étaient censés prouver la culpabilité de ces jeunes travailleurs accusés d'avoir détourné de l'argent.

La solidarité du conseiller prud'homal employeur lui étant acquise, il y eut un partage de voix et l'affaire fut renvoyée à l'audience de référés du 8 janvier prochain.

Ce nouveau renvoi n'a pas entamé la détermination des grévistes, bien décidés à tenir bon et prêts à organiser de nouvelles actions. Celle du samedi

22 décembre fut particulièrement réussie. Ils bloquèrent pendant 6 heures un des « MacDo » des Champs-Élysées, celui qui a le plus gros chiffre d'affaires et qui emploie entre 130 et 150 salariés.

L'accueil des travailleurs de ce MacDo des Champs-Élysées fut particulièrement chaleureux. Certains ont manifesté leur solidarité active avec les grévistes de Strasbourg-Saint-Denis en leur faisant part de conditions de travail aussi mauvaises que

### CHU Clermont-Ferrand

## DEUXIÈME SEMAINE DE GRÈVE

**Devant une mairie fermée, un maire socialiste couvrant des policiers lançant des grenades lacrymogènes contre des centaines de grévistes du CHU : voilà une scène qui a choqué et scandalisé beaucoup de monde... sans entamer la détermination des grévistes.**

C'était jeudi 20 décembre où environ 500 grévistes, de toutes les catégories de personnel, avaient parcouru plusieurs kilomètres du CHU à Saint-Jacques, jusqu'à L'Hôtel-Dieu, puis au centre-ville et remontèrent jusqu'à la mairie.

Ils étaient venus demander des explications au maire Serge Godard qui, en tant que président du conseil d'administration du CHU, avait annulé le mardi précédent une séance dudit conseil, soi-disant pour des rai-

sons de sécurité. En réalité, parce qu'il ne tenait pas à voir la salle envahie par les grévistes demandant des comptes directement aux responsables : directeurs des établissements et chefs de services.

Parmi le personnel, la colère se maintient contre ce protocole Guigou des 35 heures, inapplicable à cause du manque de personnel : comme partout ailleurs, il faudrait plus de postes.

Alors profitant d'une séance du Conseil municipal, à l'appel de la CGT et de FO - la CFDT étant totalement absente en tant que syndicat - les grévistes avaient donc décidé, au cours d'une assemblée générale, d'aller demander des explications au maire. Ce sont les grenades lacrymogènes qui leur furent servies en guise de réponse.

Mais après un moment de surprise, les manifestants se

regroupèrent à nouveau devant les grilles fermées et réclamèrent le maire, sur l'air de : « La loi Guigou aux égouts » ou « Aux prochaines élections on s'en souviendra » ou encore « Godard, t'es foutu, le CHU est dans la rue ».

Après une heure d'hésitation, le maire finit par suspendre la séance du conseil municipal et fit savoir qu'il acceptait de recevoir une petite délégation : refus des grévistes : « On est tous des délégués ». Le maire vint enfin lui-même et dut entendre la liste des revendications qu'il s'engagea à transmettre au ministère de la Santé, déclarant n'ayant aucun pouvoir puisqu'il n'est plus ni député ni sénateur...

Les grévistes étaient assez remontés et ont décidé de poursuivre leur grève au moins jusqu'au 7 janvier.

Correspondant LO

### P&O - Stena Lines - Ferry Transmanche Calais

## DÉBRAYAGE EN SOLIDARITÉ

Dans le cadre de la course au rendement, la compagnie P&O STENA Lines avait décidé de supprimer six postes sur la petite vingtaine que compte le bureau de Paris. Paris, c'est loin, entre salariés de Paris et de Calais, on ne se connaît pas, les six licenciements devaient se passer en silence, rapidement, avec les indemnités de licenciement conventionnelles, pas un centime de plus.

Le problème a été abordé au Comité d'entreprise qui s'est tenu au siège, à Calais. Pour justifier les suppressions de postes, la direction avançait des chiffres délirants : elle

comparait l'activité de l'ensemble de l'année 2000 avec l'activité des huit premiers mois de l'année 2001 ! Forcément, elle trouvait une activité en baisse de près de 50%. C'était une discussion de pure forme et un refus brutal à la demande d'une prime de licenciement.

Mais cette arrogance a fait monter la pression parmi les salariés de Calais. Beaucoup avaient envie de marquer le coup et si la direction persistait à vouloir licencier des salariés de Paris, il fallait au moins qu'elle paye.

Le 15 novembre 2001 à 11 h 30, l'équipe du matin

débrayait et l'équipe d'après midi prenait le relais pour un peu moins de deux heures. Tout le monde se retrouvait dans le hall d'attente des passagers, un peu étonnés et contents d'être aussi nombreux, pour le premier débrayage depuis huit ans.

Finalement, quelques jours plus tard, on apprenait que les salariés licenciés allaient toucher une prime entre 80 000 F et 120 000 F en plus des indemnités légales.

D'avoir bougé en solidarité avec des collègues attaqués et d'avoir obligé la direction à payer, ça a remonté le moral de beaucoup d'entre nous.

celles de Strasbourg-Saint-Denis.

Le mercredi 26 décembre, les grévistes ont rencontré un accueil tout aussi sympathique auprès des salariés du MacDo de Beaugrenelle, qui eux aussi arrêteront le travail pendant tout un après-midi.

Le dimanche 30 décembre, les salariés du MacDo Opéra étaient aussi amenés à faire une journée de grève pour obtenir le paiement d'une prime de fin d'année. D'ores et déjà, ils ont obtenu une

prime de 200 F. Et les salariés du MacDo des Champs démarraient l'année en faisant grève le 1<sup>er</sup> janvier pour soutenir des revendications d'augmentation de salaire, d'une prime de 229 euros, ainsi que la réintégration des licenciés de Strasbourg-Saint-Denis.

Si la direction de MacDo pensait que la trêve des confiseurs allait démobiliser les jeunes de Strasbourg-Saint-Denis, elle en est pour ses frais. Et leur détermination commence à faire tache d'huile.



## Mairie de Tours

Le personnel de la ville de Tours a été en grève pendant 9 jours contre la mise en place des 35 heures sans moyens supplémentaires (voir LO précédente).

Ce mouvement, qui revendiquait la fin de la précarité dans la mairie et des embauches, aura entraîné une grande solidarité parmi le personnel, indépendamment des catégories et des services, et parfois même de la position hiérarchique.

Les manifestations quotidiennes rassemblaient au coude à coude des agents techniques, administratifs, culturels, des crèches, parfois même des responsables de service...

Plusieurs jours de suite, plusieurs centaines de salariés de tous les services sont venus à 5 heures et demie du matin à

l'entrée du service de la collecte des ordures ménagères (situé pourtant à l'extérieur de la ville), pour retirer à la municipalité l'envie de réquisitionner leurs collègues éboueurs.

Le maire nous a fait le chantage à l'augmentation des impôts locaux. « Cent créations d'emplois coûteraient 17 millions de francs par an », « 1% d'augmentation du budget représenterait 3,3 millions », « Je vais créer une taxe RTT », a-t-il pu nous dire pêle-mêle. Des grévistes ont eu beau jeu de lui répondre qu'il n'avait pas proposé à la population d'instaurer une taxe Bouygues Telecom, lorsque la municipalité avait versé à ce dernier 3,3 millions de francs ni une taxe St-Micro-Electronics pour la vingtaine de

## APRÈS LE MOUVEMENT DE GRÈVE

millions de francs que lui a versée la mairie. Sans compter que, si cet argent public a été distribué sous prétexte de favoriser l'emploi, huit mois après avoir touché ces aides, St-Micro-Electronics supprimait des centaines d'emplois (fin de CDD et intérimaires). De toute évidence, cet argent aurait été mieux utilisé à créer directement des emplois, à la mairie de Tours par exemple dans le cadre des 35 heures.

Il aura fallu 9 jours de grève massive du personnel, un arrêt de la quasi-totalité des services, pour qu'à deux semaines de la mise en place de la RTT le maire sorte de son mutisme et fasse

des propositions concrètes. Elles peuvent se résumer ainsi : 35 heures et demie par semaine, 143 titularisations d'auxiliaires sur trois ans (70 en 2002), 100 créations d'emplois en trois ans aussi (50 en 2002) et l'engagement de compenser désormais tous les départs par du personnel statutaire.

Rappelons que les grévistes avaient chiffré leurs besoins à 300 embauches (10% de l'effectif). Au cours du conflit, un adjoint avait fini par avouer que l'étude commandée par la mairie elle-même avait fait apparaître un besoin de 192 postes!

Les propositions de la muni-

cipalité, jugées insuffisantes, ont été repoussées lors de la dernière assemblée générale.

A l'approche des fêtes, nous avons arrêté notre mouvement, suspendu seulement, dans l'esprit de beaucoup. La victoire n'est que partielle, mais le climat n'est pas à la démoralisation, loin s'en faut. Les grévistes sont fiers d'avoir mené ce combat et d'avoir contraint le maire à promettre des embauches.

Un mouvement, largement majoritaire, qui restera longtemps gravé dans les esprits.

Correspondant LO

## Colombes Hauts-de-Seine

### LES ÉCONOMIES DE LA MUNICIPALITÉ

A Colombes (Hauts-de-Seine), la municipalité a changé de couleur aux dernières élections : après 36 ans à gauche, elle est passée à droite avec Nicole Gouëta, du RPF.

Ici – et cela remonte à loin – les écoles manquent des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement. Par exemple, il y a pénurie de lits pour les plus petits et ceux dont un des parents ne travaille pas doivent être gardés chez eux l'après-midi. C'est pareil pour la cantine.

Cette année, il y a du chan-

gement dans les écoles, mais pas en mieux. La mairie ne met plus de cars à leur disposition et certaines classes se retrouvent ainsi privées de sorties (de piscine par exemple). Elle a aussi décidé de diminuer les subventions pour les classes d'environnement et d'ajourner un projet de reconstruction et d'agrandissement d'une école maternelle et primaire qui n'a pas la place nécessaire pour accueillir correctement les enfants.

Du changement peut-être, mais pas un progrès!

### LES ÉBOUEURS EN GRÈVE

Depuis le 17 décembre, les éboueurs de Colombes sont en grève pour demander 5% d'augmentation de salaire et un peu plus de respect de la part de leur nouveau directeur. Ils sont 140 salariés, très déterminés. Et pour cause ! Un chauffeur ayant quelques années d'ancienneté gagne aujourd'hui 8 600 F brut, soit à peine 7 000 F net. Quant aux jeunes qui arrivent, c'est 400 F de moins. Et, pour les agents de propreté, c'est à-dire ceux qui ramassent les poubelles, c'est encore moins.

Si Onyx se vante dans ses présentations de « collecter, valoriser et traiter tous les déchets dans le monde entier », elle ne valorise pas ses salariés, dont l'utilité du travail n'est vue que lorsqu'ils sont en grève.

Onyx est loin d'être une

PME, puisqu'elle est une des filiales du groupe Vivendi. Messier peut ainsi vivre royalement dans son appartement new-yorkais de 520 m<sup>2</sup> payé 17 millions de dollars, grâce, entre autres, au travail des éboueurs de la région parisienne.

Une nouvelle convention a été signée récemment dans « la propreté » qui fait perdre, par exemple, 4% sur la prime d'ancienneté à un salarié ayant 10 ans d'ancienneté.

On comprend que la colère soit grande. Onyx, avec Sita, se partage le marché de la collecte des déchets de la région parisienne avec 25 centres et 2 500 salariés. 2 500 salariés, c'est une force, même face à ce mastodonte qu'est Vivendi. Et si la grève de Colombes faisait exploser la colère générale?

## Arras - Dakar

### UN DÉPART, ÇA S'ARROSE AVEC DES SUBVENTIONS!

Le vendredi 28 décembre, c'était le départ du rallye Dakar 2002. Cette année, le départ était donné depuis Arras. Le maire UDF d'Arras avait fait des pieds et des mains pour l'obtenir.

En effet un maire qui tient à sa réputation se doit d'accueillir une grande manifestation publicitaire : question d'image, c'est ce que répètent les conseillers en communication.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, Michel Delebarre, maire PS de Dunkerque, avait eu droit au départ du tour de France. Martine Aubry, maire PS de Lille, aura « Lille, capitale européenne de la culture en 2004 ».

Alors, le maire d'Arras pouvait bien avoir quelque chose.

Certains commerçants y auront sans doute gagné, car la foule était au rendez-vous. Quelques spectateurs, qui auront peut-être aperçu Johnny Halliday montant dans une voiture, en garderont peut-être un bon souvenir. Mais les habitants d'Arras auront surtout à payer la note : 1,387 million de francs par la ville d'Arras (211 433 euros), 1,5 million de francs du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais (228 658 euros) et 500 000 francs (76 220 euros) pour deux autres mécènes, le Conseil général du Pas-de-Calais et la Communauté

Urbaine d'Arras. Quant à la société privée TSO, organisatrice du Dakar 2002, elle empochera 1,196 million de francs (182 317 euros) pour deux jours.

Au Conseil régional, les Verts faisaient grise mine : ils n'appréciaient pas de financer le rallye. Mais pas au point de s'opposer au budget de la gauche plurielle. Alors, il semble qu'en guise de lot de consolation, une subvention de 45 000 francs (6 860 euros) sera votée pour une association qui lutte contre le Total-Dakar!

Le Conseil régional sera un peu ridicule, mais ça ne le tuera pas. Et la caravane passera...

## Gennevilliers Hauts-de-Seine

### Le lycée technique va enfin être reconstruit. Mais quel gâchis!

La reconstruction du lycée technique Galilée de Gennevilliers, en discussion depuis de nombreuses années, vient une nouvelle fois d'être mise à l'ordre du jour de la dernière commission permanente du Conseil régional. Et, cette fois, le Conseil régional vient de débloquent 90 millions de francs supplémentaires et de décharger la SEM 92, société d'économie mixte liée au Conseil général des Hauts-de-Seine, de la tâche de lancer l'appel d'offres.

Que s'est-il passé tout au long de ces dernières années? Construit provisoirement en 1968 pour une durée de 10 ans, ce lycée, 33 ans après, est toujours en place. C'est une fois de plus un problème de chauffage

défaillant qui a entraîné en novembre des manifestations de lycéens soutenues par les profs et la municipalité et reposé le problème de sa reconstruction...

En 1989, le Conseil régional avait certes admis la nécessité de cette reconstruction, mais il a fallu attendre 1997 pour que les crédits soient inscrits.

Les travaux devaient commencer en 1999 pour être terminés fin 2002. Mais avant les manifestations lycéennes, la première pierre n'était toujours pas posée.

En janvier 2001, alors que le Conseil régional avait prévu de débloquent 155 millions de crédit, aucune entreprise n'avait répondu à l'appel d'offres, ou plus exactement Bouygues seul avait répondu, pour dire que cela ne lui

laissait pas assez de bénéfiques.

Les lycéens sont descendus dans la rue pour protester contre les conditions de vie dans un lycée en ruine, que certains d'entre eux ont surnommé « gla-gla-lilée ». Ce sont ces mouvements qui ont un peu bousculé le Conseil régional qui vient de prendre les décisions.

La SEM (société d'économie mixte) 92 chargée du précédent appel d'offres avait dépensé 10 millions de francs pour ce « travail infructueux ».

Alors, si le principal est que le lycée soit reconstruit, il paraît tout de même aberrant que des trusts comme Bouygues se fassent du bénéfice sur la construction de lycées et que d'autres sociétés en profitent pour prélever leur dîme au passage.





DDE Grenoble

Les grévistes lèvent les barrières de l'autoroute, à l'entrée de Grenoble, et distribuent des tracts.

SNCF Lyon

## MOINS D'ENTRETIEN PLUS DE RISQUES

Le 12 décembre dernier, à Crépieux-La-Pape dans la banlieue nord-est de Lyon, un train de marchandises roulant à 80 km/h en a percuté un autre, à l'arrêt sur la même voie, et il a fallu attendre près de deux semaines pour que la circulation des trains puisse reprendre sur la ligne Lyon-Ambérieu.

Des deux trains, il ne restait plus grand-chose : à l'issue du choc, une des deux locomotives se dressait à la verticale. Chance inouïe : les deux conducteurs s'en sont sortis vivants.

Outre les wagons, la voie, la signalisation, les caténaires ont été détruits sur plusieurs centaines de mètres. Un pont situé sous la voie a été partiellement détérioré.

Le premier train avait été stoppé suite à une alerte radio dont, à l'heure où nous écrivons, on ne connaît pas encore l'origine ! Quant au deuxième, au lieu d'être normalement arrêté par un feu rouge, le feu était resté au vert à cause du mauvais état d'un câble électrique dont l'âge avait rendu l'isolement défectueux.

C'est à peine si on ose imaginer ce qui aurait pu se passer s'il s'était agi de deux trains de voyageurs, ou encore de trains de fret desservant le couloir de

la chimie lyonnais.

Pourtant, cela fait des années que le problème de l'entretien des câbles électriques a été soulevé par les CHSCT. Cela fait des années aussi que les organisations syndicales dénoncent la politique de la SNCF qui veut rentabiliser à tout prix l'entretien des lignes, entre autres.

Bien sûr, la direction a tout de suite prétendu qu'elle prenait le taureau par les cornes pour faire contrôler tous les câbles de même nature dans tout le pays. Mais devant le manque de personnel nécessaire pour faire ce gigantesque travail, sa solution a été vite trouvée : le sous-traiter à des entreprises privées, ce qui en réalité ne résoudra pas les problèmes !

Dans ces conditions, la sécurisation des lignes n'est pas actuellement assurée. La direction de la SNCF n'aura toujours pas la chance qu'elle vient d'avoir à Crépieux-La-Pape. Et c'est tout à fait consciemment qu'elle continue à faire circuler les trains, sans se donner les moyens humains et matériels pour remettre en état son réseau, mettant ainsi en danger permanent la vie des usagers et celle des conducteurs.

Correspondant LO

## FIN DE LA GRÈVE

Après 17 jours de grève, la reprise du travail a été décidée pour le samedi 22 décembre. Beaucoup attendaient les annonces que devait faire Gayssot, le ministre de l'Équipement, en présidant lui-même le CTPM (Comité technique paritaire ministériel) du mercredi, alors que 35 départements étaient en grève. En fait, le ministre n'avait rien dans sa besace, mis à part l'augmentation dès 2001 d'une prime prévue pour 2002, à tous les adjoints administratifs de son ministère. Ces 1 200 F étaient déjà acquis en Isère, suite à un mouvement des adjoints. Gayssot s'en est pris aux grévistes qui menaient des actions un peu « dures » pour se faire entendre et a conclu que ceci était « plus le passé, déjà lointain, des révoltes ouvrières, que l'avenir nécessaire de l'action syndicale de l'ensemble des salariés » !

Dans l'Isère, les grévistes ont obtenu la création de 5 postes d'agents d'exploitation (ceux qui entretiennent les routes), une augmentation des

primes de 1 000 F pouvant aller jusqu'à 2 500 F annuels pour certains. Les agents demandaient plus : 40 emplois, 950 F de prime mensuelle intégrée au salaire, une véritable RTT avec la récupération des quatre jours de congé disparus dans le calcul annualisé du ministère.

A l'approche des fêtes de fin d'année, le mouvement qui fut très dynamique – les grévistes n'hésitant pas à faire des kilomètres, parfois d'un bout à l'autre du département, pour venir aux assemblées générales journalières et participer aux actions – commença à s'essouffler. D'autant que la direction multipliait les menaces. Son principal objectif, avec la neige annoncée et l'arrivée des premiers vacanciers des stations de ski, était de récupérer les 85 camions et chasse-neige que les grévistes avaient réquisitionnés et garés sur deux parkings à Grenoble.

Restait le paiement des jours de grève. La direction s'entêtait à n'en payer que la moitié.

Il fut donc décidé de ne pas rendre les engins tant que ce

problème ne serait pas réglé...

Sur le parking de la direction où il y avait quelques camions, la direction et le préfet firent venir une armada de CRS qui ceinturèrent le bâtiment pour protéger l'évacuation des engins conduits par des non-grévistes et des grévistes réquisitionnés par la gendarmerie. Mais ils ne purent pas en faire autant sur l'autre parking où se trouvait la majorité des engins, car leurs pneus étaient dégonflés depuis la veille, suite à une décision des grévistes. La direction tentait bien de les regonfler dès l'aube avec des chefs et quelques non-grévistes, en vain. La détermination visible de la centaine de grévistes toujours actifs qui campaient devant le portail a finalement conduit préfet et directeur à céder et ne retenir que 4 jours de grève sur les 17.

Cette grève a regonflé le moral de tous et redonné confiance dans l'action collective. Cela comptera dans l'avenir.

Correspondant LO

La Poste Paris 20<sup>e</sup>

## GRÈVE À LA MESSAGERIE

La grève a démarré le 18 décembre à la messagerie du bureau de poste de Paris 20. Inclus dans le service de distribution du courrier qui compte 350 facteurs, ce secteur de 26 personnes subit de plein fouet la pénurie générale des effectifs. Les grévistes réclament 8 créations d'emplois en fixe. Les pressions de la direction pour encore augmenter le nombre de colis que chaque facteur doit distribuer, les menaces de sanctions et les containers qui débordent ont fait déborder également le mécontentement.

Les grévistes se sont adressés à tous les facteurs du bureau et ont distribué des tracts aux usagers. Une vingtaine de facteurs de la distribution des lettres et des guichetiers ont fait grève avec eux le 26 décembre. *Le Parisien*, la radio et FR3 se sont fait l'écho de cette grève. Quant à la direction, elle voudrait rendre les grévistes responsables des problèmes rencontrés par les usagers, alors qu'avant même la grève il y avait 10 000 colis en stock à cause d'un manque chronique de personnel. Pour le moment, elle n'a prévu que 8 CDD jusqu'à fin janvier, mais a

fait retirer tous les colis en retard.

Le jeudi 27 décembre, les grévistes suspendaient alors leur grève, mais en décidant le dépôt d'un préavis de grève et une assemblée générale de tous les services (distribution, guichets, centre de tri) pour le 2 janvier, jour où les guichetiers de tous les bureaux de Paris sont également appelés à faire grève. Ce que les postiers de la Messagerie ont commencé à exprimer, c'est un ras-le-bol face à un manque de personnel qui touche l'ensemble des secteurs.

Correspondant LO

Citroën Région parisienne

## LA DIRECTION PREND SES AISES AVEC NOS CONGÉS

Les usines d'Aulnay-sous-Bois et de Saint-Ouen ont fermé pendant deux semaines, du 22 décembre au 7 janvier. Bien sûr, pour la dernière semaine de décembre, la fermeture est due à la 5<sup>e</sup> semaine de congés. Mais, pour la 1<sup>re</sup> semaine de janvier, la direction utilise les possibilités offertes par l'accord sur les 35h.

Pourquoi fermer ? Non pas parce que les ventes ou la production baissent. Mais parce qu'aux dires de la direction, les fournisseurs et équipementiers ne fournissent pas à la cadence de plus en plus grande des usines de montage. (A Aulnay, la cadence a encore augmenté en décembre de 14 voitures par jour). Il faut donc arrêter des usines de montage et ralentir des usines en amont.

Alors, elle utilise les jours des « compteurs » 35h des ouvriers acquis grâce aux heures supplémentaires faites les mois précédents, quand leur réserve est suf-

fisante. Et si les ouvriers n'ont pas ou plus assez de jours sur leurs « compteurs », des jours sont d'office déclarés non travaillés et comptabilisés en « H- », heures négatives qu'il faudra récupérer par des « H+ », c'est-à-dire des heures supplémentaires. Et à Saint-Ouen où un seul jour est ainsi déclaré « H- », elle demande aux ouvriers de poser leurs jours personnels y compris les jours d'ancienneté pour payer le reste de la semaine.

Ainsi, en se servant des jours de congés ou RTT des ouvriers, elle économise la partie des salaires qu'elle aurait dû payer en déclarant du chômage partiel. En puisant dans les réserves des ouvriers, ça ne lui coûte pas un franc ni un euro.

En puisant dans ses réserves à elle, il y aurait pourtant eu de quoi payer les jours de fermeture sans même que ses profits n'en ressentent le vide !

Correspondant LO



## Carrefour Vénissieux (Rhône)

## Les fêtes de fin d'année

En cette période des fêtes, pour les travailleurs du commerce, c'est l'une des périodes les plus pénibles.

A Carrefour Vénissieux, la majorité des salariés sont venus travailler les dimanches 16, 23 et 30 décembre. Evidemment quand on fait, comme la plupart des caissières, des temps partiels de 28h par semaine, avec des salaires inférieurs à 5000 F par mois, cela améliore un peu la paye. Mais il a quand même fallu que la direction propose de payer triple les dimanches et fasse quelques pressions pour trouver suffisamment de volontaires.

Quand il y a trop de clientèle, les caissières ne peuvent prendre leur pause qu'en fin de poste et doivent rester jusqu'à 5h, ou même 6, sans s'arrêter. Et quand elles peuvent la prendre, elle n'est souvent que d'un quart d'heure alors qu'il faut traverser tout le magasin pour aller en salle de repos, avec des clients qui les interpellent pour demander des

# PAS UNE BONNE AFFAIRE POUR LES SALARIÉS

renseignements et ne comprennent pas qu'elles n'aient pas le temps de répondre. Il faut dire que, dans les hypermarchés, il n'est pas toujours facile de trouver quelqu'un à qui poser ses questions, du fait du manque de personnel.

De plus, pendant le travail, il faut parfois subir la mauvaise humeur de certains clients qui ont dû faire une queue qui peut s'étendre jusqu'au milieu du magasin, malgré l'ouverture des 80 caisses. Et ce n'est pas drôle non plus pour ceux qui

doivent réapprovisionner les rayons car les allées sont tellement encombrées qu'ils ne peuvent plus passer.

Pour la direction seul le chiffre d'affaires compte

### Le passage à l'euro

Avec le passage à l'euro, beaucoup de prix ont augmenté, mais pas les salaires. Les employés ont tous eu 4 heures de formation, et les caissières 9 heures. La direction a ouvert les cordons de la bourse pour embaucher 30 CDD, pour pouvoir mettre plus de monde en caisse et en arrière-caisse. Il y aura, en début d'année, des stagiaires fournis par l'Éducation nationale, qui pour une fois seront payés alors que, d'habitude, les stagiaires de bac professionnel ne le sont pas, bien qu'ils fassent le même travail que les salariés.

Reste que ce sera une période difficile.

D'autant qu'il y aura les soldes, qui débutent le 9 janvier. Alors le repos, ce n'est pas pour tout de suite!

Avec un chiffre d'affaires qui, pour 2001, devrait avoisiner les 2 milliards de francs pour le magasin de Vénissieux, les bénéficiaires sont considérables. Mais la direction est d'une radinerie sans bornes.

Certains employés qui doivent travailler dehors n'ont toujours pas obtenu de blouson, et les gants ne sont pas fournis. Par

-10°, comme en décembre, il faut se débrouiller pour avoir chaud comme on peut, alors que le magasin a tout ce qu'il faut en rayon!

Même chose pour les chaussures de sécurité : il a fallu attendre qu'un salarié ait le pied écrasé pour qu'elles commencent à être distribuées. Car les tire-palettes sont vieux et, souvent, la sécurité ne marche pas.

Et quand, exceptionnellement, la direction donne une prime, c'est en bons d'achat : il ne faut surtout pas aller dépenser son argent ailleurs.

L'accord sur la réduction du temps de travail s'était surtout traduit par une baisse de salaire pour les nouveaux embauchés, payés sur la base de 35 heures et pour lesquels la plupart des primes (ancienneté et autres) ont été supprimées. Pour les anciens, elles ont été gelées sous forme d'indemnité compensatrice. Ainsi, avec les horaires et les salaires qui leur sont faits, il n'est pas étonnant que les jeunes ne restent pas longtemps.

## Caisses d'Allocations Familiales de la Région parisienne

# LA MISE EN PLACE HOULEUSE DES 35 HEURES

En application de la loi Aubry, complétée par une « lettre de cadrage » de notre ministre de tutelle, Guigou, les négociations se sont traduites en fin de compte par... 35h33, et non 35 heures, sous forme d'une annualisation de la durée du travail à 1600 heures, ou encore 20 jours de repos supplémentaires (au lieu de 23 en principe). Comme partout les promesses d'embauches compensatoires sont très insuffisantes, ce qui induira une surcharge de travail dans un secteur déjà particulièrement encombré.

C'est souvent sur le dos des agents à temps partiels, relativement nombreux, que les CAF essaient de récupérer soit du temps soit de l'argent.

Les négociations, ayant eu lieu localement, comme cela se pratique de manière générale, ont donné des résultats et des conséquences diverses.

### PARIS

Il faudrait 110 embauches compensatoires (bien plus seraient nécessaires pour pouvoir travailler correctement). La direction nous en promet 70. D'autre part elle en profite pour reprendre, comme dans tous les organismes de la Sécurité sociale, certains avantages acquis (2 heures de sortie anticipée les

veilles de fête, 1/4 d'heure supplémentaire pour déjeuner). La direction avait toutefois promis le maintien des sorties anticipées les veilles de fête jusqu'à la fin de l'année. Elle n'a pas tenu sa promesse pour le 11 novembre! D'où 55 minutes de débrayages dans deux centres parisiens sur trois (Viala et Nationale). Finalement la direction a cédé à sa façon : elle n'a pas retenu les 55 minutes, et a lâché deux sorties anticipées d'une heure en novembre et en décembre.

### SEINE-SAINT-DENIS

La direction a profité des négociations pour tenter d'introduire la flexibilité en demandant aux usagers s'ils étaient intéressés par une ouverture des caisses dès 8 heures (au lieu de 8h30) avec fermeture le jeudi à 18h30 (au lieu de 16 heures). Cela peut paraître une amélioration pour les allocataires, en réalité c'est l'inverse. Si tout fonctionnait normalement, les allocataires ne devraient avoir besoin de venir aux caisses que de loin en loin. Mais faute d'effectifs suffisants pour traiter les dossiers, la CAF impose des déplacements constants aux usagers, et elle voudrait simplement élargir la plage pour les recevoir, sans remédier au vrai problème.

En tout cas, devant les protestations, la CAF a dû remiser son projet... mais ça risque de revenir.

Par ailleurs les divers avantages supprimés sont évalués à dix jours... et la direction ne nous accorde que trois jours de compensation pour ces jours-là! Et encore, il a fallu l'annonce d'un débrayage pour que la direction respecte ses engagements sur ce point.

Il aurait fallu 47 embauches compensatoires, on ne nous en promet que 40.

### VAL-DE-MARNE

Pour les agents à temps réduit (80 sur 700), le protocole local permettait le choix : soit diminution de leur horaire, soit maintien de l'horaire avec augmentation du salaire d'environ 10%. Les deux tiers des temps partiels ont choisi cette dernière solution.

Du coup la direction, trouvant que cela faisait trop cher, et l'encre de l'accord n'étant pas encore sèche, décidait de réduire

le temps partiel au prorata de la diminution générale de l'horaire. Finalement, devant les protestations, la direction va couper la poire en deux.

Ces quelques exemples montrent que la réduction du temps de travail est loin de passer comme une lettre à la poste. Et le problème, maintenant, c'est la mise en place de cette RTT, qui ne peut que rendre encore plus criant le manque de personnel.

Correspondant LO

## Alcatel Eu (Seine-Maritime)

# SALARIÉS SOUS-TRAITANTS LICENCIÉS

A Eu, à la limite entre la Somme et la Seine-Maritime, les patrons de la société Alcatel ont décidé de changer de sous-traitant pour faire des économies. Comment? Les salariés du sous-traitant Géodis sont licenciés et la nouvelle entreprise sous-traitante n'en reprendra qu'une vingtaine, pas au même salaire et la plupart en intérim!

Alcatel retire à Géodis la gestion du magasin de pièces détachées. L'ensemble du personnel est mis à la rue et seule une partie est réembauchée

dans la nouvelle entreprise sous-traitante d'Alcatel, pour le même travail... mais pas au même salaire.

Une dizaine seulement seraient repris en contrat à durée indéterminée. Un article du code du travail stipule bien que le salaire doit, dans ce cas, être identique, au moins pour une durée de quinze mois. Mais le tribunal a jugé qu'il n'était pas opportun d'appliquer cette loi. Par ailleurs, une quinzaine de licenciés devraient être repris en statut précaire (comme inté-

rimaires). Les licenciés dénoncent les embauches « à la tête du client ».

Une bonne opération pour le groupe Alcatel qui réduit ainsi ses frais. Un coup dur de plus pour les ouvriers de ces petites entreprises sous-traitantes, nombreuses dans la vallée de la Bresle où les plans de licenciements s'accumulent. L'augmentation de la précarité est illustrée par ces boîtes d'intérim qui ouvrent leurs locaux jusque sur les places des villages ouvriers du canton.



## Renault Flins

### Aux presses :

**Il y a maintenant quelques semaines, un travailleur de l'atelier d'emboutissage de Renault-Flins, dans les Yvelines, a été victime d'un accident du travail dont les conséquences auraient pu être définitives.**

Il s'est retrouvé coincé entre deux outils de presse de 40 tonnes. Il a été sérieusement blessé, s'en est sorti vivant, fort heureusement, mais par hasard ! Car on dirait que tout est fait dans cet atelier pour multiplier les risques d'accident : le travail lui-même, l'encombrement insupportable de l'atelier, le rythme de la production et l'impossibilité pour les pontiers de travailler dans un espace suffisant.

#### Des machines dangereuses

L'atelier d'emboutissage fabrique les pièces de la car-

rosserie des véhicules. Il utilise pour cela d'énormes presses qui servent à découper les flans de tôle dans des bobines d'acier qui pèsent 20 tonnes chacune. Ces flans sont ensuite transportés sur des lignes d'emboutissage, où ils sont frappés, poinçonnés et détournés jusqu'à recevoir leur forme définitive.

Une seule de ces lignes d'emboutissage fait de 20 à 40 mètres de long, et se compose de 5 à 6 presses. Chacune de ces presses occupe une surface au sol de 10 à 30 m<sup>2</sup> et mesure de 6 à 15 mètres de haut.

Sur une seule ligne, on fabrique jusqu'à 7 ou 8 gammes (modèles) de pièces différentes. A chaque gamme de pièces cor-

respondent autant d'outils de presse différents. Il faut 4 à 6 outils de presse par gamme, ce qui fait 30 à 40 outils par ligne. Chaque outil pèse de 10 à 40 tonnes.

Cela donne une idée de l'encombrement que suppose une telle organisation du travail pour une seule ligne.

Eh bien, il existe dans l'atelier 11 lignes d'emboutissage, 5 lignes de découpe et 3 lignes de raboteuses-laser pour la soudure.

#### La productivité accroît les risques d'accidents

Depuis plusieurs années, la direction de Renault s'est engagée à fond dans des opérations de gains de productivité, par les suppressions de postes et quelques investissements minimum.

Ainsi, l'atelier des Presses

est passé de 2 500 salariés dans les années 80 à 650/700 aujourd'hui.

L'une des conséquences de cette politique est, dans le domaine de la manutention des outils de presse ou dans celle des châssis qui servent à transporter les flans et les pièces, la multiplication des risques d'accidents.

Avec l'arrivée de la production en « juste-à-temps », c'est-à-dire en stock zéro, la direction a cherché à réduire les temps de changement de fabrication. La pression pour « descendre le chrono » dans ces opérations est permanente. Aujourd'hui, ce sont les opérateurs qui effectuent ces changements en 20 minutes à une heure suivant les lignes, contre une demi-journée il y a encore quelques années.

Nous effectuons désormais plusieurs changements de fabrication par jour sur chaque ligne. Les rafales de pièces produites sont si courtes qu'elles ne couvrent souvent qu'une seule journée de production de véhicules dans les différentes usines, voire quelques heures.

Tout cela, on l'imagine, a pour conséquence de multiplier les manipulations d'outils de

presse par les pontiers.

#### Une longue suite d'accidents graves

Il y a quelques semaines, une bobine de tôle s'est décrochée du pont, provoquant la chute de plusieurs autres bobines de plusieurs tonnes chacune. Elles ont écrasé les parois séparant le parc à bobines de l'atelier Automation où trois ouvriers travaillaient dix minutes avant.

Il y a environ un an, une autre bobine s'était décrochée, écrasant totalement le bureau qui se trouvait sur son passage... et dont les occupants n'étaient pas encore arrivés.

Il y a quinze jours, une commande radio d'un des ponts s'est grippée et il a continué à avancer tout seul. Le pontier a enclenché l'arrêt d'urgence mais il ne fonctionnait pas non plus.

Voilà comment la politique de productivité engagée dans les entreprises, et notamment chez Renault, conduit, année après année, de réorganisation en suppressions de postes, au bord de la catastrophe.

Correspondant LO

## Pontier : un métier dangereux

La direction a réorganisé l'atelier de façon à pouvoir stocker l'ensemble des outils près des lignes sur lesquelles ils sont montés. Eh oui, si l'on veut effectuer plusieurs montages par jour, il ne faut pas perdre de temps dans les transports des outils par les tractoristes. Entre chaque outil, il y a à peine la place d'un homme et le moindre balancement au moment de la levée de l'outil peut engendrer la catastrophe.

La direction a également

instauré les commandes radio des ponts au sol. Le pontier est désormais en bas, avec une commande sur le ventre. Il peut accrocher les outils lui-même, ce qui permet de supprimer des postes d'élingueurs.

Vu la taille des outils et celle des allées, le pontier ne voit rien, ni les opérateurs ni les caristes qui se trouvent dans le périmètre !

La direction multiplie le nombre d'autorisations de conduite des ponts roulants. Ce

sont des dizaines de travailleurs plus ou moins bien formés qui peuvent être désignés pour conduire le pont. Il arrive même souvent qu'on demande à un ouvrier dont la machine est en panne, et qui par conséquent est plus préoccupé par sa production que par la conduite du pont, de s'y coller et ses camarades doivent l'aider à l'élinguer.

C'est dans ces conditions que le dernier accident a eu lieu.

Correspondant LO

## RVI Usine Ponts-Essieux Saint-Priest (Rhône)

### UN LICENCIEMENT QUI NE PASSE PAS !

A l'usine de Saint-Priest de Renault Véhicules Industriels, jeudi 6 décembre, un ouvrier de la ligne montage essieux avait été convoqué par la direction en vue de sanction pour production insuffisante : 70 travailleurs de son secteur avaient débrayé pour l'accompagner à son entrevue. Du coup, la direction n'avait pas notifié la sanction et ne s'était plus manifestée pendant 15 jours.

Mais jeudi 20 décembre, l'avant-veille d'une fermeture de 12 jours de l'usine, l'ouvrier a de nouveau été convoqué le jour même à 13h. Cette fois encore, une vingtaine de travailleurs l'ont accompagné et là, la direction a immédiatement annoncé le licenciement, ce qui a provoqué la colère de tous les présents, qui ont décidé d'attendre l'équipe

d'après-midi pour les associer à la protestation.

Il y a eu cette fois-ci 1h30 de grève, avec des « tournantes » dans les ateliers pour faire débrayer, et c'est à 50 que les grévistes sont retournés voir le directeur, qui en a entendu de toutes les couleurs, car chacun voit bien qu'il y a une augmentation des sanctions et des pressions pour travailler plus. Et ce qui choque encore plus, c'est que cet ouvrier est licencié du jour au lendemain, sans avoir eu auparavant d'avertissement ni de mise à pied, ou sans qu'on lui propose de changement de poste, comme cela se fait d'habitude. Le nouveau directeur, arrivé depuis un mois, ne prend pas de gants et il a montré tout son cynisme en disant qu'il ne céderait pas sur ce licenciement, même avec quinze jours

de grève.

Aussi, les travailleurs de l'équipe de l'ouvrier licencié ont décidé de ne pas en rester là et de remettre ça le lendemain matin, ceux d'après-midi étant en RTT. Le vendredi, la détermination n'avait pas baissé et, au montage, aucune production n'est sortie. Il y a eu de nouveau des « tournantes », des affichettes du genre « *Le père Noël est une ordure* » dans toute l'usine, des bombages sur le bureau du chef. Les chefs d'atelier se sont fait brocarder et la direction a été visitée plusieurs fois. Cela fait des années qu'il y avait pas eu ainsi de grève toute la journée. Avant de partir, les grévistes ont souhaité une bonne année au chef du personnel, en lui promettant de recommencer à la rentrée.

Correspondant LO

## Brandt Cooking Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)

### DANS L'ATTENTE DES PLANS SOCIAUX

Les 4 et 5 décembre 2001, les syndicats du groupe Brandt ont entendu quatre repreneurs potentiels. La décision du tribunal de commerce de Nanterre, qui devait être prise avant le 21 décembre, a été suspendue suite à la demande du groupe Elco qui devait opter pour un plan de continuation, avec sauvegarde de davantage d'emplois et indemnisation des créanciers. Finalement, le 14 décembre, Elco a abandonné son projet et a opté, comme les autres repreneurs, pour un plan de cession.

C'est donc le 9 janvier que se jouera le sort des 11 000 salariés du groupe Brandt dans le monde, dont 5 370 en France. Tout le monde sait qu'il y aura des licenciements, entre 5 et 18% du personnel selon les sites. Les différentes offres de reprise de Brandt prévoient de 1 100 à 3 000 suppressions d'emplois en France. CCE et CE ont eu lieu dans chaque usine, où chaque repreneur a présenté le volet social de son dossier. Pour chaque service,

le nombre de licenciements a été établi. Des réunions sont prévues les 7 et 8 janvier dans les différentes usines pour que les représentants du personnel se prononcent. Les patrons, avec la complicité du gouvernement, amusent les syndicats de réunion en réunion pour faire avaler les licenciements. A Saint-Jean-de-la-Ruelle, où le personnel est en vacances jusqu'au 7 janvier, c'est l'inquiétude. D'autant que par ailleurs on nous a annoncé une augmentation de cadence de 10 à 14 appareils par équipe à la rentrée. D'un côté, on nous fait craindre le pire. De l'autre, on nous dit qu'il faudra en faire plus, avec moins de personnel (ce qui veut dire plus de précarité, des intérimaires à la place des embauchés). Un débrayage pour informer le personnel et protester a eu lieu le 6 décembre. Tout le monde est conscient qu'il faudra remettre ça et qu'il faudra réagir à l'échelle de tout le groupe.

Correspondant LO



**Décembre 1991**

# L'UNION SOVIÉTIQUE DISPARAÎSSAIT

L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) a cessé d'exister dans les tout derniers jours de décembre 1991.

## Le premier Etat ouvrier de l'Histoire

Née de la première et la seule révolution prolétarienne victorieuse, celle d'Octobre 1917, l'URSS fut formellement fondée en 1922, après la victoire de l'Etat ouvrier dans la guerre civile contre les Blancs et l'intervention armée impérialiste. Elle se constitua par l'association de l'immense majorité des peuples de l'ex-empire tsariste, qui choisirent de rejoindre un Etat des soviets qui avait pourtant proclamé leur droit à l'autodétermination, et donc à se séparer.

Soixante-dix ans plus tard, après bien des reculs, à commencer par la dépossession de la classe ouvrière de son pouvoir par la bureaucratie, cette caste de privilégiés appuyée sur la dictature de Staline et de ses successeurs, l'URSS, en dépit de cela et des ravages de la Seconde Guerre mondiale, avait développé une économie puissante sur une base collectivisée et planifiée. Elle cessa d'exister officiellement le 25 décembre 1991.

Ce jour-là, Gorbatchev avait été contraint d'abandonner son poste de président d'un pays éclaté.

## « Le complot des bureaucrates »

L'avant-dernier épisode de cette lutte pour le pouvoir – devenue une lutte contre le pouvoir central – au sommet de la bureaucratie s'était déroulé le 8 décembre 1991 à Biélovej, en Biélorussie. Là, Eltsine, Kravtchouk et Chouchkévitch, les bureaucrates en chef des principales républiques soviétiques (Russie, Ukraine et Biélorussie), s'en-

tendirent pour décréter qu'à cette date l'URSS cessait d'exister « en tant que sujet de droit international ».

Ce que, dix ans plus tard, l'hebdomadaire russe *Vlast* qualifie de « complot des bureaucrates » mettait devant le fait accompli 280 millions de Soviétiques (dont 76% avaient approuvé par référendum le maintien de l'Union six mois plus tôt), mais aussi certains dirigeants des autres républiques. Ceux des pays Baltes n'avaient certes pas attendu pour proclamer leur indépendance mais d'autres, en Asie centrale notamment, furent si désorientés qu'ils mirent des semaines avant d'avaliser ce coup de force.

La dissolution de l'URSS, dans laquelle ils s'étaient taillé des fiefs opposés au « centre » en s'appuyant sur la soif d'enrichissement des bureaucrates et des petits bourgeois, fournit le moyen à ses compères de se débarasser de Gorbatchev qui, incarnant ce centre, faisait obstacle à leurs ambitions.

## Des lendemains qui ne pouvaient que déchanter

La plupart des commentateurs d'alors, par haine avouée ou non de ce que représentait l'URSS du fait de son origine révolutionnaire prolétarienne, décrivaient sa fin comme une victoire de la « démocratie ». Ils disaient y voir l'expression d'une volonté d'indépendance des peuples soviétiques qui ouvrirait les portes à un avenir radieux. Ils présentaient Eltsine et consorts en hérauts de temps nouveaux parce que ces anciens stalino-brejnéviens ne juraient plus que par la « démocratie », le « marché » ou le « droit des peuples », masquant, bien mal, leur soif de pouvoir et celle, débridée, d'enrichissement individuel de leurs soutiens dans

le pays : bureaucrates de moindre rang, parvenus, gangsters et autres « nouveaux riches ».

Aujourd'hui, ces laudateurs sont moins prolixes. En fait de marché, l'économie des Etats issus de l'URSS est en ruines, soumise au pillage, tandis que l'immense majorité de la population, dépouillée de tout, vit bien plus mal qu'avant. En lieu et place du « droit des peuples » et de « démocratie », on a un nationalisme exacerbé, des populations dressées les unes contre les autres par des régimes autoritaires ayant à leur tête des dirigeants de la nomenklatura du régime précédent, pour certains estampillés par sa police politique (Poutine en Russie, Chevarnadze en Géorgie, Alijev en Azerbaïdjan).

Cela, n'importe quel correspondant de presse occidental peut le constater, pour peu qu'il daigne s'éloigner du centre de Moscou où scintillent les commerces de luxe pour les parvenus. La situation est pire dans les ex-républiques soviétiques du Caucase et d'Asie livrées aux pillards, aux bandes armées du pouvoir et des narco-trafiquants (pour autant qu'on puisse les distinguer), aux guerres entre cliques rivalisant pour le contrôle de divers trafics avec, chapeautant le tout, des gangsters-dictateurs qui accumulent Mercedes et palais sur place, et plus encore à l'Ouest. Car, après avoir déjà tout raflé, ils trouvent encore le moyen de faire les poches à une population qu'ils ont jetée dans le dénuement, comme en Arménie où elle doit survivre avec un revenu officiel moyen de dix dollars par mois!

Pour la population de l'ex-Union Soviétique, la promesse d'une « ère nouvelle » s'est traduite, et il ne pouvait pas en aller autrement, par un effroyable recul dans tous les domaines.

Pierre LAFFITTE

## Réédition LA MÈRE de Maxime Gorki



Ce roman de Gorki se situe dans la Russie tsariste, au lendemain de l'échec de la révolution ouvrière de 1905 et alors que la répression s'abattait sur les militants. Pourtant, ce n'est pas le découragement et le recul ouvrier qu'il décrit, mais au contraire la façon dont les idées socialistes continuèrent de vivre et d'entraîner de nouvelles générations, de jeunes et aussi de moins jeunes, à militer pour préparer les combats futurs.

La mère, personnage central du roman, est celle de Pavlov, jeune ouvrier de l'une de ces énormes usines métallurgiques qui exploitaient dans des conditions épouvantables le prolétariat russe. Après la mort de son père, ouvrier lui aussi, entré en contact avec les milieux des étudiants socialistes, il rompt avec l'alcoolisme paternel, s'éduque, découvre le marxisme et devient un militant révolutionnaire. Et la première qu'il entraîne dans sa prise de conscience est celle qui lui est la plus proche et la plus liée, sa mère. Le livre suit pas à pas la progression chez elle du sentiment de révolte et, une fois dépassée la peur, de la nécessité de lutter contre l'oppression. Au fil des pages, cette femme soumise, écrasée par l'autorité d'un mari tyrannique et tout-puissant, vivant dans la crainte et l'obscurantisme, se transforme, partageant peu à peu les idées que lui explique son fils. Peu à peu, les discussions entre les jeunes socialistes qui se retrouvent chez elle emportent son adhésion. Malgré sa peur, pour son fils, pour ses camarades, pour elle-même, elle se joint à leurs actions, bravant à son tour la police, la répression, la prison.

Ainsi, le roman de Gorki n'est pas seulement une évocation de la Russie tsariste, de l'exploitation capitaliste, des débats qui agitaient alors les milieux ouvriers et intellectuels gagnés aux idées socialistes et des conditions dans lesquelles ils agissaient. Il est aussi, à travers le personnage de la mère du jeune ouvrier et de son évolution, comme à travers la description des relations entre les jeunes, un plaidoyer en faveur de l'émancipation des femmes grâce à l'activité révolutionnaire.

Un livre qui n'avait pas été réédité depuis très longtemps et dont la lecture reste toujours enthousiasmante.

L. P.

La mère de Maxime Gorki, Edition Le Temps des Cerises, 354 pages, 120 francs.



21 décembre 1991 à Alma Ata : création de la Communauté des États Indépendants, pâle succédané de l'URSS, autour, entre autres, d'Eltsine, Noursoultan Nazarbaïev (Kazakhstan) et Kravtchouk (Ukraine).



Argentine

# DE LA RUA CHASSÉ PAR LA RUE... SON SUCCESSEUR AUSSI!

En Argentine, l'explosion sociale a eu raison du président De la Rúa et de son gouvernement en majorité du Parti radical. Adolfo Rodríguez Saa, qui devait assurer l'intérim jusqu'à l'élection présidentielle de mars prochain, n'a pas fait long feu.

Les manifestations, mobilisant à la fois les couches populaires et une partie de la petite bourgeoisie, s'accompagnant des mises à sac de supermarchés par les plus pauvres, se sont étendues.

En réponse, De la Rúa avait décrété l'état de siège. L'intervention télévisée où il réaffirmait son intention de ne rien changer à sa politique économique avait été saluée par un redoublement des manifestations. Il ne lui restait plus qu'à jeter l'éponge.

## Chômage et misère grandissent

Des mises à sac de supermarchés comparables à celles des jours derniers avaient déjà eu lieu en 1989. Il a toujours existé une différence de niveau de vie entre les provinces, traditionnellement plus pauvres que la capitale. Le fait nouveau est que les émeutes de la faim ont atteint cette fois Buenos Aires. En effet, l'ultime dégradation de la situation, une nouvelle montée du chômage et une nouvelle baisse de la production, a surtout frappé, ces dernières semaines, la capitale et la province de Buenos Aires.

La misère des chômeurs, les salaires et les pensions non payés avaient soulevé les couches les plus pauvres de la population. Les dernières mesures d'austérité, qui limitaient les retraits d'argent liquide, ont fait exploser la situation. Il devenait impossible, par exemple, de travailler au noir, aussi bien pour les travailleurs que pour leurs employeurs, faute d'argent disponible. Tous, pour des raisons contradictoires, estimaient que le gouvernement avait touché le fond. A son tour, la petite bourgeoisie a exigé dans la rue, son départ. Sa présence a d'ailleurs marqué les manifestations où l'on refusait que les partis politiques aient des banderoles et où le drapeau argentin était brandi.

Après que la rue eut crié son rejet d'un gouvernement et d'une politique d'austérité, d'autres politiciens se sont réunis pour désigner un président par intérim. C'est ainsi que le gouverneur péroniste de San Luis s'est retrouvé dans le fauteuil de De la Rúa et a annoncé comme premières mesures des mesures d'apaisement. Le 1<sup>er</sup> janvier, les Argentins devaient disposer d'une troisième



Des manifestants d'extrême gauche brûlent le portrait d'un ministre de l'Économie.

monnaie, l'argentino, qui officialisait dans les faits les «patacones», ces bons émis dans nombre de provinces pour payer les employés des institutions locales.

L'argentino, à la différence du peso, ne serait pas convertible en dollar. Sa mise en circulation signifierait l'abandon, au moins partiel, de la convertibilité du peso en dollar et une dévaluation discrète puisque cette nouvelle monnaie ne vaut que 70% du peso-dollar.

Pour le reste, Saa avait annoncé suspendre le paiement de la dette et créer un million d'emplois. Enfin, il disait vouloir annuler le décret de De la Rúa qui protégeait les militaires de toutes demandes d'extradition.

## Nouvelle intervention de la rue

Une rumeur avait accompagné la nomination de Saa : le fait qu'il ferait tout pour conserver le fauteuil présidentiel, y compris en reportant l'élection. D'autre part, sa réputation est celle d'un politicien corrompu, l'un des plus riches du pays. Sa famille a bâti sa fortune en conservant, à son usage, la province de San Luis comme un fief, presque sans interruption depuis le tout début du XX<sup>e</sup> siècle.

Vendredi 28 décembre, Saa avait annoncé le nom des politiciens dont il voulait s'entourer. Tout le monde avait reconnu les noms de politiciens corrompus et discrédités. La réaction ne s'est pas fait attendre. La petite bourgeoisie de Buenos Aires est à nouveau descendue dans la rue avec des casseroles. Quand quelques centaines de jeunes ont cherché l'affrontement avec la police, les manifestants ont quitté la place de Mai, siège du palais présidentiel. Mais Rodríguez Saa annonçait à son tour qu'il renonçait.

Maintenant, la classe politique argentine cherche en son sein celui qui pourra ramener l'ordre. Le 1<sup>er</sup> janvier,

les parlementaires ont siégé pour se mettre d'accord sur le nom d'un président. Au terme de ces tractations entre les différents partis, péronistes, radicaux et centre-gauche du Frepaso, c'est Eduardo Duhalde qui a été choisi.

## Vers un gouvernement d'union nationale

Duhalde contrôle l'appareil du parti péroniste dans la province de

Buenos Aires, où les péronistes sont traditionnellement forts. Depuis longtemps, ils y ont distribué de la nourriture aux plus pauvres pour écarter toute menace d'explosion sociale. Il reste à savoir de quel crédit politique dispose maintenant Duhalde. Car il va se retrouver devant les mêmes difficultés et les mêmes échéances que ses deux prédécesseurs.

Pour le moment, il est décidé à s'entourer d'une équipe qui devrait

compter des représentants des principaux partis bourgeois – péronistes, radicaux, centre-gauche du Frepaso –, une sorte d'union nationale.

Pour la population laborieuse, la situation reste extrêmement difficile. Dans la province de Buenos Aires, le chômage dépasse les 40%. Une grande partie des salaires et pensions ne sont pas versés. Les retraits d'argent restent limités et les queues devant les banques sont très longues.

L'extrême gauche demande la convocation d'une Assemblée constituante et met désormais en avant Luis Zamora et Patricia Walsh, récemment élus à la députation, comme candidats à la présidence et à la vice-présidence. Le 1<sup>er</sup> janvier, les militants d'extrême gauche qui appelaient à manifester au Parlement ont été attaqués par les gros bras du parti péroniste.

De toute façon, les travailleurs argentins ne pourront faire entendre et aboutir leurs exigences que s'ils continuent à se mobiliser pour elles. Autant dire qu'ils devront rester vigilants et ne pas se laisser bercer par les éventuelles promesses d'un nouveau venu qui ne vaut pas mieux que ses prédécesseurs.

Jacques FONTENOY

## LA BOURGEOISIE ESPAGNOLE INQUIÈTE POUR SES PROFITS

En Espagne, toute la classe politique s'est beaucoup affairée pendant ces semaines face à la crise grave que connaît l'Argentine. Du dirigeant socialiste Felipe Gonzalez à l'actuel président de droite Aznar, on a multiplié les contacts, qui avec l'éphémère président argentin De la Rúa, qui avec son prédécesseur péroniste, Carlos Menem. Et tous les dirigeants politiques espagnols d'affirmer leur solidarité avec le peuple argentin. Tout ce beau monde a hypocritement invoqué les liens culturels et sociaux qui unissent l'Espagne et cette ancienne colonie vers laquelle tant d'Espagnols ont émigré. Mais l'inquiétude vient plus sordidement de la crainte de voir diverses grandes sociétés espagnoles subir les contrecoups de cette crise économique, sociale et politique qui n'en finit pas de rebondir.

En effet, dans les années 1990, ce sont des milliers de millions de pesetas qui ont été investies par des sociétés espagnoles dans les entreprises privatisées du temps du président péroniste d'alors Carlos Menem.

La vague de privatisations que les péronistes au pouvoir dans cette dernière décennie ont réalisée, essentiellement parce qu'ils avaient besoin d'argent pour payer la dette, s'est faite en grande partie au profit de sociétés espagnoles. Celles-ci ont ainsi mis la main sur la plupart des industries de base de l'économie argentine. L'électricité, la téléphonie, le pétrole, les lignes aériennes et les banques ont été acquises à bas prix par des sociétés espagnoles. Et les investisseurs espagnols ont réalisé des opérations d'autant plus intéressantes que le cours des actions de ces entreprises industrielles argentines a d'autant plus vite augmenté qu'elles ont affiché de plantureux profits. En tête du palmarès des profiteurs de cette mainmise sur l'industrie argentine, on trouve la Telefonica qui a racheté l'entreprise nationale argentine de téléphonie et a réalisé 15,5% de ses profits dans ce pays au cours des dix dernières années. On trouve aussi Repsol, la multinationale espagnole du pétrole qui a acheté YPF, ce qui a assuré 53% de ses bénéfices. C'est

aussi l'entreprise électrique espagnole ENDESA qui a racheté EDESUR. Citons encore les banques espagnoles de Santander et de Bilbao Vizcaya qui ont racheté à bas prix des banques argentines. Ou l'affaire de la compagnie Aerolíneas argentine qui, après son rachat par une société étatique espagnole, a été fermée puis revendue à la société de transport aérien Air Comet.

La bourgeoisie espagnole qui est devenue le second investisseur en Argentine, laissant la première place aux Etats-Unis, ne cache pas son inquiétude devant les conséquences d'une crise qu'aucun dirigeant argentin ne semble maîtriser. Elle voudrait que la classe ouvrière argentine qui a fait les frais de la politique de privatisation menée par ses dirigeants continuent d'accepter les licenciements et le chômage, les bas salaires, le recul dramatique de tous les services publics. Elle voudrait continuer à prospérer sur le dos du peuple argentin.